LA LIBERTÉ
Depuis 1913



Cher(ère) Premier(ère) ministre...

Même sans pouvoir vous donner sur papier les résultats des élections provinciales, *La Liberté* demeure en mode électoral. Nous vous proposons quatre lettres ouvertes de jeunes axés sur l'avenir au/à la chef du gouvernement du Manitoba.

Page 7

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 N° 3 • 20 AU 26 AVRIL 2016
SAINT-BONIFACE





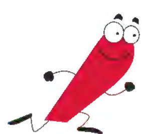
Citation DE LA SEMAINE

« Les religieuses incarnaient l'effort et l'engagement tant recherché chez les participants aux cafés citoyens. Elles avaient des convictions francophones profondes. »

Dans la série **NOS FRANCO-RÉALITÉS**, Daniel Bahuaud est allé recueillir les perspectives de Roger Legal, un enseignant à la retraite qui poursuit sa réflexion sur les moyens pratiques de transmettre le français aux enfants.

| Pages 8 et 9.

Gagnant du grand prix d'Excellence générale
DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE



RECONNU EN 2016 AU



Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Samuel LEBLANC
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

LES GLANURES DE LA RÉDACTION

Quelles valeurs au cœur de nos vies?

En ce moment, l'actualité nous donne l'occasion de tester la profondeur et la solidité de nos valeurs. Comme le montre par exemple la question des réfugiés et celle de l'aide médicale à mourir.

Le défi de l'intégration

David Johnston, le Gouverneur général du Canada, croit que les Canadiens ont affiché leurs vraies valeurs l'automne dernier, lors des débats entourant le port du niqab et l'accueil des réfugiés syriens.

« Le Canada s'est comporté d'une manière exemplaire, a-t-il récemment soutenu aux journalistes de la CBC. Il a démontré sa force. Nous, les Canadiens n'avons pas permis qu'on soit détourné de ce que nous sommes vraiment. Cependant, je m'inquiète toujours d'initiatives qui pourraient encourager la petitesse d'esprit, décourager l'inclusion, la justice et l'égalité des chances. »

Des Syriens récemment arrivés au Canada se disent pour leur part prêts à intégrer leur nouveau pays. « Je ne veux pas rester assis à la maison », a souligné la réfugiée Aida Farres à la ministre du Patrimoine canadien Mélanie Joly, qui a rencontré début avril des réfugiés à Ottawa.

« En Syrie, j'aidais les gens à obtenir un don d'organe. Ici, je ne peux pas me trouver un emploi. Je veux faire ma part. »

« Je reconnais ce désir de travailler, a noté Mélanie Joly. Le gouvernement veut vous aider. L'intégration prend du temps. Je reconnais que c'est un défi. Pour vous et pour tous les nouveaux arrivants. J'espère que d'ici fin décembre, vous aurez tous un emploi. »

Un vote en conscience

Le gouvernement Trudeau a choisi d'établir un cadre très strict en déposant, le 14 avril, le projet de loi C-14 sur l'aide médicale à mourir.

Ainsi, seules les personnes dont « la mort est devenue raisonnablement prévisible » pourront avoir accès à l'aide d'un médecin pour se donner la mort.

L'approche est plus stricte que celle préconisée par un comité conjoint Chambre des communes-Sénat, qui avait conseillé d'élargir l'accès à l'aide médicale à mourir aux mineurs et aux personnes en traitement psychiatrique.

Étant donné les vastes implications sociales, il semblerait que le gouvernement Trudeau ait voulu faire preuve d'un certain doigté légal et moral. Au demeurant, les députés libéraux, sauf les ministres, pourront voter selon leur conscience.

Justin Trudeau estime que « ce projet de loi respecte les désirs et les préoccupations des Canadiens, mais surtout la capacité d'avancer de façon responsable, sensible et réfléchie sur un enjeu profondément personnel ».

LES VOIX DE NOS ANALYSTES

| Réagissez à nos analystes en nous écrivant sur :
la-liberte@la-liberte.mb.ca ou www.facebook.com/LaLiberteManitoba



Michel Lagacé

La CBC face à la dualité

La semaine dernière, la CBC a déniché une ministre unilingue francophone, la ministre du Revenu national, Diane Lebouthillier. Cette Gaspésienne aurait décliné d'être interviewée en anglais par la CBC, n'étant pas à l'aise de répondre dans cette langue. Ignorant le fait que 15 des ministres fédéraux sont unilingues anglophones, la CBC s'est scandalisée d'apprendre qu'une ministre « ne parle pas la langue de la majorité ».

Cela a mené à une longue entrevue avec le Commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, qui a dû expliquer ce que signifiait la dualité linguistique au Canada. Il a rappelé que le dernier ministre fédéral unilingue francophone aurait été le Saguenéen Benoît Bouchard du gouvernement Mulroney.

Une anecdote personnelle : j'ai rencontré le ministre Bouchard le jour même où il avait prononcé un discours en anglais pour la première fois de sa vie, à Toronto. Interrogé sur sa performance, il s'est dit nerveux, mais heureux d'avoir relevé le défi. Et d'un air complice, il m'a informé que son personnel l'avait fortement conseillé de ne plus jamais utiliser le mot "focus" dans un discours en anglais!

À l'inverse d'une attitude d'ouverture au bilinguisme, la CBC, 47 ans après l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*, ne semble pas encore avoir compris que le français et l'anglais sont des composantes essentielles de l'identité canadienne.

Une institution fédérale de première importance à la communication entre Canadiens est encore figée dans un bilinguisme de concession, tenant à la logique que la majorité doit toujours l'emporter sur toute notion de dualité. La CBC s'est révélée incapable d'adhérer à une vision ouverte de la dualité linguistique au Canada.



Raymond Hébert

Où sont la passion et l'urgence?

Somme toute, les États généraux ne sont qu'un exercice bureaucratique.

C'est venu d'une simple résolution de deux personnes de bonne volonté, Raymonde Gagné et Léo Robert, à cette Assemblée générale de la Société franco-manitobaine le 24 octobre 2013.

Alors la SFM, acceptant la directive de l'assemblée, s'est mise au travail. Réunions, création de comités, embauche de consultants, etc., etc. Et en fin de compte, des cafés citoyens. Beaucoup de cafés citoyens, auxquels bien des gens ont participé de bon cœur.

Et nous avons maintenant un Rapport déposé à la SFM par une équipe de l'Université de Saint-Boniface. Très bien rédigé d'ailleurs, et utilisant des logiciels à la fine pointe (NVivo, version 11, pas moins!) pour compiler les dires d'environ 1 500 personnes intéressées à la francophonie manitobaine.

Mais où est l'âme dans tout ça, où est la passion, où est l'urgence? Elles n'existent pas. Car cet exercice ne repose pas sur une volonté profonde de changement, comme celle qu'on a vue durant les années 1960, qui avait mené à l'abolition de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba en 1968 et la création de la SFM, après qu'un petit groupe de jeunes enragés avait contesté les structures existantes de la communauté franco-manitobaine pendant des années.

Rien de cela aujourd'hui, on n'ose même pas chuchoter le mot « contestation », de peur de se faire honnir. Ainsi nous avons la présidente de la SFM Jacqueline Blay qui, dans une lettre adressée au personnel de l'USB en date du 7 avril 2016, dit que le rapport des chercheurs « va permettre de prendre un virage fondamental vers 2035 ». Donc dans une génération! Et personne ne réagit.

Alors détendez-vous, chers Franco-Manitobains, francophiles et nouveaux arrivants. Soyez au rendez-vous le 23 avril, comme j'y serai. Mais ne vous attendez pas à ce que vos interventions mènent à des changements profonds, du moins pas avant, mettons, 2033. Plusieurs d'entre nous serons décédés entre-temps.

Au Manitoba français, ou du moins à la SFM, comme Voltaire le disait dans *Candide*, « tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes »!



Roger Turenne

Votre vote a-t-il vraiment compté?

J'écris ces paragraphes avant le jour des élections, donc je n'en connais pas le résultat. Mais je sais une chose : la répartition des sièges dans la nouvelle législature ne correspondra pas à la façon dont les citoyens auront voté. Avec notre système électoral uninominal à un tour, il en est toujours ainsi.

J'ai toujours fait mon devoir de citoyen. Or aucun de mes votes au fil des années n'a eu le moindre effet sur les résultats. L'on va me rétorquer qu'un vote individuel ne prend tout son sens que lorsqu'il est ajouté à des milliers d'autres. Ça, c'est de la philosophie.

La réalité est que je n'ai qu'un seul bulletin de vote et qu'à moins que mon candidat ne l'emporte par une seule voix, ce qui ne se produit jamais, mon vote n'aura servi qu'à me donner l'illusion d'avoir accompli quelque chose.

Notre système est si antidémocratique qu'aucun autre pays au monde ne l'a adopté. Il encourage la partisannerie excessive, fomente les régionalismes, exagère parfois de façon grossière le nombre de députés du parti gagnant, et a déjà donné les pleins pouvoirs pendant une décennie à un parti dont la grande majorité des Canadiens ne voulait pas.

Il pousse de nombreux électeurs vers des « votes stratégiques », à savoir voter pour un candidat autre que celui que l'on préfère. C'est travestir la démocratie. Seule la représentation proportionnelle respecte dans son intégralité le choix de chaque électeur.

J'ai devant moi le dépliant d'Élections Manitoba qui dit : « Vous comptez ». C'était peut-être l'affirmation la plus trompeuse de cette campagne électorale.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Vous avez dit « communauté francophone »?

Il ne fait déjà aucun doute que bien des bonnes volontés vont s'exprimer lors du Grand rassemblement du samedi 23 avril, cette nouvelle étape dans le cadre des États généraux de la francophonie manitobaine. Il sera intéressant d'observer non seulement la manière dont les participantes et participants vont faire valoir leurs convictions, mais aussi avec quel choix de mots.

Inutile de parier que « francophonie et francophone » se retrouveront parmi les mots les plus utilisés de la journée. La raison est évidente. Depuis une vingtaine d'années, avec la montée en puissance du phénomène des écoles d'immersion et l'arrivée officiellement désirée d'immigrants parlant le français, « francophone » est devenu une espèce de mot neutre, qui n'est pas lesté du bagage culturel que porte l'adjectif « franco-manitobain ».

Un autre mot en vedette sera probablement celui de « communauté », déclinable en plusieurs versions, dont celles de « communauté franco-manitobaine » et « communauté francophone ». La version « communauté francophone » étant censée reconnaître que dans « franco-manitobain » niche une façon particulière de comprendre des mots, des expressions. Il est de fait évident que certaines manières « franco-manitobaines » de dire peuvent parfois concentrer en elles tout un vécu, toutes sortes de réflexes sociaux et culturels.

« Franco-manitobain » résume aussi toute une histoire qu'un immigrant et tout autre natif du pays gagneraient à connaître, au moins dans les grandes lignes. Une histoire à connaître, à assumer, et dont l'évolution arrive à un point clé de mise en perspective. Une très longue histoire qui commence avec la Nouvelle France, qui se poursuit avec un Canada français qui tient à se tailler une place dans l'Empire britannique. Une histoire qui continue à travers un Canada français qui étouffe à la fin des années 1960 par la volonté des Québécois de n'être que québécois, entraînant alors les jeunes Canadiens français du Manitoba à s'affirmer franco-manitobain.

Et afin de pouvoir s'affirmer avec conviction « franco-manitobains » durant les années 1970, les *baby-boomers*, sans même y réfléchir, exactement comme on respire, ont intériorisé la nécessité de lier la notion de « communauté » à l'idée d'être « franco-manitobain » plutôt que « canadiens-français » de parents « canadiens-français ».

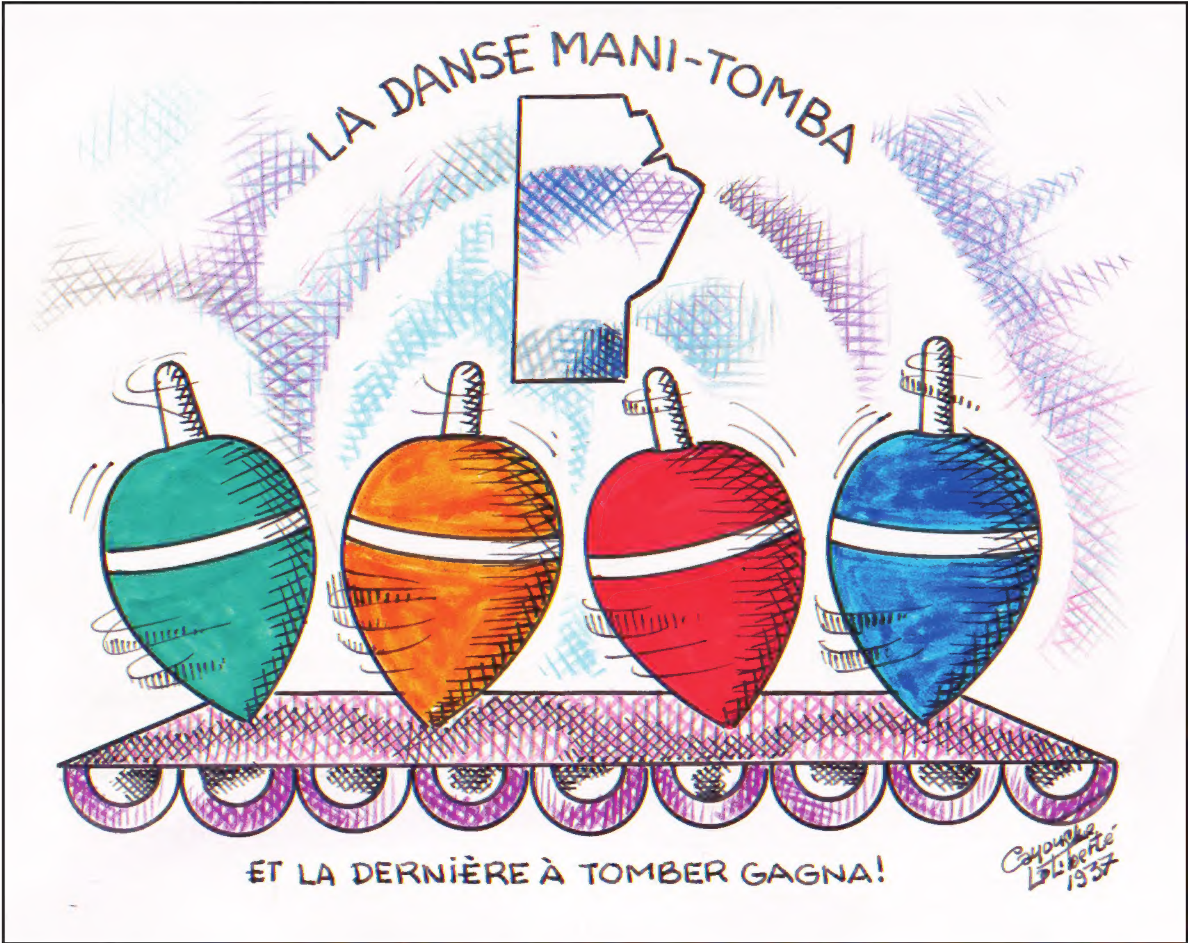
Ces *baby-boomers* n'ont pas eu besoin de réfléchir à l'association des mots « communauté » et « franco-manitobaine » pour la simple et bonne raison que le concept de « communauté » connaissait alors une grande faveur internationale. Le mot est à vrai dire commode dans un monde déjà en mutation. Ainsi « communauté » devint synonyme ou remplaçait aisément des entités comme la paroisse, le village, auxquels les jeunes s'identifiaient. Car auparavant on était de telle paroisse, on venait de tel ou tel village. Dans ces années 1970, par désir de survivre, par besoin de s'unir, on se réclamait de la « communauté franco-manitobaine ».

Les militants de la cause française à l'époque sentaient bien que le concept « communauté » contenait une forte charge spirituelle. Là encore, l'explication est simple : au Manitoba français jusqu'à la fin des années 1960, le mot de communauté est réservé aux congrégations religieuses, aux « communautés ». Les religieuses et les religieux utilisaient ce mot qui les unissaient parce qu'à leurs yeux, c'est l'Esprit même qui avait suscité une fondatrice ou un fondateur à créer la communauté à laquelle elles ou ils adhéraient de toute leur âme (enfin idéalement).

Les élans des grandes causes défendues dans les années 1970 ont tiédi au fil du passage des décennies, souvent cependant après avoir donné des résultats appréciables, au compte desquels il faut mettre une partie de la francophonie institutionnalisée d'aujourd'hui. À quelques reprises dans le rapport sur les cafés citoyens rédigé par des chercheurs de l'USB, sous plusieurs formes est revenue la suggestion de restructurer des organisations au service de ce qu'il est encore convenu d'appeler la « communauté », qu'elle soit franco-manitobaine ou francophone. Mais n'est-ce pas au fond chercher à mettre la charrue avant les bœufs?

Il serait d'abord en effet beaucoup plus avisé de sérieusement s'interroger sur la nature de l'esprit capable d'assurer l'existence d'une véritable communauté humaine, en l'occurrence celle des personnes qui veulent se donner un avenir bilingue français-anglais/anglais-français au Manitoba.

Car chez nous « franco-manitobain » et « francophone » sont bien deux adjectifs qui signifient « bilingues », non? Et combien existe-t-il de manières de concevoir « la communauté »? Un consensus est-il envisageable, souhaitable? Autant de réponses essentielles à obtenir sur le chemin de l'AGA de la SFM, qui se tiendra en octobre ou novembre.



À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

L'abbé Ritchot serait satisfait

Madame la rédactrice,

Même avant d'apprendre le résultat du jugement de la Cour suprême sur la question métisse, je me demandais ce que penserait l'abbé Noël Ritchot. Comme réponse j'ai trouvé de quoi dans son Journal, tenu pendant ses discussions avec Sir John A. Macdonald et Sir George Étienne Cartier. Au cours des difficiles discussions au sujet des terres de la Couronne qu'Ottawa se réservait aux dépens de la future province du Manitoba « s'éleva un long débat sur les droits des Mitis (sic) ».

Je cite : « Les honorables membres font remarquer que les habitants du Nord-Ouest réclamant et ayant obtenu une forme de Gouvernement propre aux hommes civilisés ne devaient pas réclamer les privilèges accordés aux Sauvages. [...] D'un autre côté les habitants du Nord-Ouest, en demandant une forme de Gouvernement semblable à celle des provinces des autres sujets de Sa Majesté ne prétendent pas par là priver de leurs droits ceux qui parmi eux ont quelques droits personnels ou nationaux. Et parce que ces habitants veulent être traités comme les autres sujets de Sa Majesté, s'en suit-il que ceux parmi eux qui ont un droit comme descendants d'Indiens soi[en]t obligés de perdre ces droits? Je ne le crois pas; aussi en demandant le contrôle des terres de leur province ils n'ont pas l'intention de faire perdre les droits que peuvent avoir comme descendants d'Indiens les Mitis du Nord-Ouest. [...] Et selon moi rien n'est plus juste. »

On peux bien imaginer que notre cher abbé Ritchot serait très satisfait avec une décision qui dit clairement qu'en demandant d'être considérés comme une nation "civilisée", les Métis retiennent toujours leurs droits comme peuple autochtone. Question des terres réglée, la Nation reconnue, il reste maintenant la fameuse question de l'amnistie promise pendant les négociations et non tenue. Riel et les Métis ont payé cher et Ritchot le sentait. À suivre...

Philippe Mailhot
Le 15 avril 2016

Les garanties de la SFM

Madame la rédactrice,

Le rapport sur les États généraux de la francophonie manitobaine a su capter nos opinions, perceptions, conseils, souhaits et espoirs dans un contexte de 1 531 témoignages. Il reflète une communauté qui prend son élan dans un contexte totalement différent des derniers États généraux. En 2016, nous avons à notre disposition une panoplie d'outils de développement, institutionnels et personnels, qui font en sorte que nous pouvons envisager l'avenir au-delà d'une restructuration quelconque ou d'un objectif unique.

Les États généraux sont un projet de société et, comme tels, les participants au grand rassemblement du 23 avril se pencheront sur une vision commune, de grands axes de travail communautaire ET institutionnel, ainsi qu'un calendrier de résultats. Tout simplement dit, le 23 avril sera une autre étape de la démarche entamée en 2013.

Nous pouvons garantir que toutes les étapes à franchir le seront, tout en étant fidèles à la proposition de 2013, et ce en consultation et collaboration collectives. Les accords seront conclus par les membres de la communauté qui choisiront de participer à ces États généraux ; chaque voix sera entendue.

La SFM, ses membres et son CA sont fermement engagés dans ce processus de changement et pratiquent l'écoute active. Nous savons par nos consultations récentes qu'il en est de même des membres de la communauté et des institutions. Le 23 avril 2016, exerçons nos droits et parlons de nos responsabilités partagées. Il y va de l'avenir, de notre avenir qui nous appartient.

Jacqueline Blay
Présidente de la SFM
Le 15 avril 2016

RÉACTIONS À LA DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME

Le Fédéral ne peut plus ignorer les Métis

Les Métis et les Indiens non inscrits ne sont plus dans un vide juridique. Ils sont aussi des Indiens. La Cour suprême du Canada l'a décidé à l'unanimité . C'est donc avec le gouvernement fédéral qu'ils devront négocier. Dorénavant, tout sera affaire de volonté politique.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le jugement unanime des neufs juges de la Cour suprême rendu le 14 avril a été très favorablement reçu par Paulette Duguay, la présidente de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba :

« C'est énorme. La décision est très valorisante pour les Métis. Pensons aux injustices subies au fil des années. Maintenant, la situation a été clarifiée. L'Union nationale sait vers qui se tourner pour obtenir des appuis pour sa programmation culturelle et pour ses projets patrimoniaux. Je suis confiante qu'on pourra s'asseoir avec le Fédéral et faire valoir nos besoins. »

Guy Savoie, doyen à vie de l'Union nationale métisse, abonde dans le même sens : « L'Union a déjà rencontré Daniel Vandal, le député fédéral de Saint-Boniface/Saint-Vital. On lui a fait part des défis que nous relevons. Nous faisons beaucoup de travail auprès des jeunes métis. Nos bénévoles offrent des cours de perlage, de tissage, de fabrication de tambours. On ne fournit pas à la demande. Il y a trop de jeunes pour les places disponibles.

« Si on avait des ressources, on pourrait répondre à cette demande et offrir une programmation plus élaborée. On ne veut pas se payer des gros salaires. On veut simplement rendre service à nos membres. »

Daniel Vandal, lui-même métis, se réjouit aussi du jugement : « Il y a beaucoup de pauvreté dans la communauté métisse du Manitoba. J'espère qu'une des retombées de la décision sera d'aider les jeunes métis à obtenir une meilleure éducation et plus d'emplois. Ici et à travers le pays. Mais avant tout au Manitoba. C'est à la Rivière-Rouge que les Métis ont forgé une identité particulière. Qu'on accorde donc une place de négociation à l'Union nationale métisse. Et qu'on se mette à parler.

« Côté financement, c'est trop tôt après la décision pour lancer des promesses. Dans notre récent budget, on a trouvé 8 milliards $ de plus pour appuyer les Premières Nations dans les réserves. C'est déjà un signe qu'il y a une volonté d'appuyer les peuples autochtones.

« Entre-temps, je vais étudier la décision, pour mieux la comprendre. Je veux parler au Premier ministre Trudeau pour discuter du dossier. Il a déjà signalé son engagement vers une réconciliation concrète avec les Métis. »

Me Aimée Craft, professeure à la Faculté de droit de l'Université du Manitoba, spécialisée en droit constitutionnel et autochtone, rappelle que l'appui aux nouveaux « Indiens » relève d'abord et avant tout de la volonté politique du Fédéral :

« Concrètement, la question de savoir vers qui les Métis doivent se tourner vient d'être tranchée. Avec le jugement, le Fédéral a désormais une obligation fiduciaire envers les Métis. Mais est-ce qu'il s'agit maintenant pour autant d'une obligation de verser de l'argent? Pas nécessairement. Ça veut dire qu'il peut adopter des lois, discuter, négocier avec les Métis et, au bout du compte, choisir de financer des programmes. L'attente des Métis est certainement que le Fédéral devra passer à l'action. Et de fait, avec ce gouvernement c'est possible. Mais pour le moment, l'heure reste à la discussion. »



Archives La Liberté

Guy Savoie : « Nos bénévoles offrent des cours de perlage, de tissage, de fabrication de tambours. On ne fournit pas à la demande. On ne veut pas se payer des gros salaires. On veut simplement rendre service à nos membres. »

Tous Métis, et gare aux racistes

Les Métis du Québec, du Nouveau-Brunswick et des Territoires du Nord-Ouest sont les « grands gagnants » de la décision de la Cour suprême, estime Miguel Vielfaure, entrepreneur et Métis engagé.

« La définition ouverte, inclusive mais un peu floue des juges permet aux Métis de ces régions d'approcher le Fédéral pour des appuis. C'est énorme. La Cour aurait pu trancher en faveur de la Manitoba Metis Federation, pour qui un Métis devait forcément être issu de la Colonie de la Rivière-Rouge et de l'ancienne Terre de Rupert.

« Pour les Métis du Manitoba, le jugement ne changera pas grand-chose. Du moins à court terme. On aura beau demander des appuis, le Fédéral peut refuser, ou peut donner, selon sa volonté. L'accès aux programmes existants, offert en ce moment uniquement aux "Indiens", pourrait toutefois changer. Prenons les fonds pour lancer des entreprises autochtones. En faisant appel au principe de l'égalité, les Métis pourraient s'en prévaloir.

« Ce qui m'inquiète, c'est qu'on peut avoir complètement raison sur le plan juridique, et toujours rester la cible de la majorité. Il y a tellement de rage contre les minorités, surtout contre les Autochtones, les Métis et les francophones. La première réaction que j'ai entendue du jugement, c'est que "les Métis ne paieront plus de taxes". Ce qui est complètement ridicule. »

EN TOILE DE FOND DES ÉTATS GÉNÉRAUX

La clé : agir sur le pouvoir communautaire

Le rapport des cafés citoyens dans le cadre des États généraux de la francophonie manitobaine, c'est du solide. J'avais l'intention de le lire d'un seul coup, pour m'approprier son fil directeur et ses tendances lourdes. Cependant, il ne se dévore pas comme un roman. J'ai été assommé par les enjeux, les constats, les perceptions, les problèmes, les souhaits et le reste. C'est un rapport dense qui se résume difficilement en quelques lignes.

Je souhaite néanmoins proposer quelques réflexions pour la suite. Parce que le rapport n'est que la piste d'envol. Les témoignages compilés, analysés et thématisés par les chercheurs de l'USB doivent permettre à la francophonie manitobaine d'élaborer un nouveau projet de société.

Pour l'essentiel, je retire du rapport que la francophonie manitobaine doit entreprendre des actions sur deux terrains. On pourrait parler de deux grands chantiers pour les 20 prochaines années. Un témoignage cité dans le rapport résume ces deux terrains d'action : « Il y a du travail à faire au niveau gouvernemental, mais il y a aussi du travail à faire nous-mêmes » (p. 45).

Dans un premier temps, les participants et les participantes aux cafés citoyens s'attendent à davantage de la part du *pouvoir étatique*. Cela comprend le Fédéral, mais surtout la Province, les Villes et les Municipalités.

Il n'est pas question de nier les avancées importantes depuis la crise linguistique qui a secoué le Manitoba il y a un peu plus de 30 ans. Le contexte politique et social n'est plus celui auquel étaient confrontés Georges Forest, Roger Bilodeau et Léo Robert.

TRIBUNE LIBRE



Rémi Léger est professeur en sciences politiques à la Simon Fraser University, en Colombie-Britannique.

Pourtant, en lisant le rapport, il est évident que les francophones veulent davantage de droits, de services publics, de respect et de visibilité. On rêve grand à cet égard : certains évoquent une province bilingue où le français serait une langue publique.

Sur ce premier terrain d'action, on s'attend à ce que les organismes de représentation et de revendication s'activent en vue de transformer le pouvoir étatique.

Dans un deuxième temps, je discerne dans le rapport un profond désir pour un renouvellement du *pouvoir communautaire*. Le pouvoir communautaire renvoie aux moyens dont disposent les groupes d'agir sur leur réalité quotidienne. En francophonie manitobaine, ce pouvoir s'exprime par la SFM, la DSFM, l'USB et l'ensemble des institutions et des organismes voués à la promotion des intérêts des francophones.

Ce deuxième terrain engage donc à une réflexion autour du *par et pour*. Les participants et les participantes s'attendent à plus de leurs institutions et de leurs organismes : plus d'inclusion, plus de partenariats, plus d'activités culturelles et récréatives, plus de centres de la petite enfance, bref plus de vie communautaire inclusive et dynamique.

Pour moi le terrain du pouvoir communautaire est autant, sinon plus important, que le pouvoir étatique. Dans la vie de tous les jours, ce sont les institutions et les organismes communautaires qui sont les moteurs de la francophonie manitobaine. Il ne faut pas perdre de vue que ce sont principalement ces derniers qui créent et alimentent les espaces francophones, qui assurent la quotidienneté du français dans les communautés, autant urbaines que rurales.

INITIATIVE DU CJP

Les jeunes en caravane

Dans sa logique d'encourager sa clientèle à participer activement aux États généraux de la francophonie, le Conseil Jeunesse Provincial a pris l'initiative d'organiser une caravane pour se rendre au centre scolaire Léo-Rémillard pour le Grand rassemblement du 23 avril.

Chantal Sorin, la directrice générale par intérim, explique : « D'abord, il faut dire que le CJP a beaucoup de politiques vertes et environnementales en place. Notre initiative permet donc de mettre en avant le vélo et le covoiturage. Il faut dire aussi que ce ne sont pas tous les jeunes qui ont une auto. On donne rendez-vous aux personnes intéressées au Centre culturel franco-manitobain.

« On sera là pour accueillir les participants aux bureaux du CJP. On peut compter sur la participation des membres de la coopérative Vélo-Cité. Les cyclistes prendront la route vers les 8 h du matin. Et ceux qui seront en voiture quitteront le 340, boulevard Provencher vers les 8 h 30. L'idée est de se rencontrer en caravane au Centre scolaire Léo-Rémillard.

« On s'attend à un petit groupe. Mais je veux vraiment souligner que pour nous, le geste que nous posons est tout aussi important que les nombres que nous obtiendrons. »

B. B.

Cher Premier ministre...

L'utilisation du genre masculin est utilisé ci-bas pour alléger le texte.

Nos lecteurs ont reçu leur journal au lendemain des élections, le 20 avril. Pourtant, *La Liberté* passait sous presse la veille des élections, le 18 avril. Alors, avec les difficultés de publier un hebdomadaire quand l'actualité électorale décide de faire des caprices, *La Liberté* a jugé bon d'inviter des jeunes à écrire une lettre au chef du nouveau gouvernement élu. Quel que soit ce nouvel élu, de jeunes gens engagés lui ont adressé leurs félicitations, leurs vœux, leurs espoirs et leurs aspirations pour vivre dans un Manitoba qui ressemble à leur idéal. Ainsi quatre jeunes invitent le Premier ministre du Manitoba à lire leur lettre ouverte. Vous verrez que leurs perspectives et préoccupations vont bien au-delà des politiques de partis.



Cher Premier Ministre,

C'est avec tous mes respects et un grand plaisir que je vous adresse cette lettre pour donner mon point de vue sur ce qui est bon au Manitoba et ce qu'on pourra améliorer dans l'intérêt de la société manitobaine.

Je suis un étudiant international et j'ai déjà fait plus d'une année au Manitoba, une province accueillante, un lieu jovial où règne la paix, l'harmonie et surtout le respect des valeurs humaines. Le Manitoba a mis en première place la démocratie. Tout cela en fait un endroit agréable et bon à vivre. Cependant il y a aussi des choses primordiales à améliorer.

J'attire votre attention sur les problèmes des frais scolaires des étudiants internationaux. J'aimerais que vous revoyez les frais scolaires qui augmentent et que vous les réduisiez afin d'aider les étudiants à poursuivre et aller loin dans leurs études. Cela aidera aussi le Manitoba si ces étudiants décident de rester et d'y travailler.

J'aimerais aussi vous demander de faciliter l'obtention de la résidence permanente pour les étudiants internationaux ayant l'intention de rester ici. Il faudra plus d'institutions ou d'organismes spécifiques pour le soutien et l'encadrement des étudiants, car l'encadrement adéquat et le soutien manquent.

En ce qui concerne la langue française vous devez tout faire pour sa promotion et aider plus les anglophones à s'intéresser à la langue de Molière. Donc dans ce cas il est nécessaire d'avoir des cours universitaires dans toutes les universités et dans toutes les filières en français.

Il faudra aussi revoir le problème des taxes en supprimant certaines comme dans d'autres provinces. Cela aidera beaucoup les gens à garder plus d'argent.

Sur le plan des infrastructures le Manitoba doit faire des exploits en construisant de plus belles routes et de magnifiques édifices afin de rendre la province plus belle et attractive, ce qui aidera l'économie du Manitoba. Enfin, si vous avez la capacité de revoir le climat je vous le demanderais, mais malheureusement cela n'est pas de votre compétence.

Une rencontre avec vous me ferait plaisir et me donnerait l'occasion de bien vous expliquer mes idées. Merci de mettre votre temps au service de la population.

Erico Amoussou
Le 15 avril 2016



Cher Premier Ministre,

Je m'appelle Djénéba Dosso et je suis une étudiante en 7e année à l'école Lacerte. Comme vous le savez, il y a plusieurs choses qui peuvent être changées ou améliorées dans notre communauté. Pour vous aider dans vos responsabilités, j'ai interrogé quelques élèves de mon école en leur demandant ce qu'ils voulaient voir se renforcer au Manitoba. Voici leurs réponses.

Services en français. Bien que le Manitoba soit une province bilingue, les services en français sont très pauvres. Donc je pense que l'on devrait établir un système pour qu'il y ait des meilleurs services en français pour faciliter la venue des nouveaux arrivants.

Des programmes d'activités sportives gratuits. La plupart des jeunes font du sport après l'école, mais certains ne peuvent pas s'offrir de participer à ces activités. Donc je propose un programme de sports gratuits comme par exmple la danse, le hockey, le soccer, la ringuette et le patinage artistique.

Des meilleures routes. Beaucoup de personnes, adultes comme enfants, veulent des meilleures routes au Manitoba. « Je veux des meilleures routes, parce que quand je fais du vélo ou du *skateboard*, tu peux te faire mal à cause de la qualité des routes. Il y a pleins de trous dans les routes et ce n'est pas pratique, surtout pour les conducteurs », explique Ibrahim Dosso.

Ajouter des moyens de transport. Si nous avions plus de transport, ce serait plus facile pour les personnes qui ne sont pas motorisées et pour les étudiants de se rendre à l'école ou au travail. « Je veux d'autres moyens de transport pour se déplacer plus facilement d'un endroit à l'autre... À Montréal, ils ont des autobus, le métro et en France ils ont des tramways », affirme Myriam Dosso.

Plus de sports féminins. Le sexisme est partout, mais cela ne veux pas dire que nous ne pouvons pas essayer de le réduire. Demander aux filles quels sports d'hommes elles veulent pratiquer pourrait aider. « Je pense que pour améliorer le Manitoba, on devrait avoir un peu plus de droits pour les femmes. Je sais qu'on essaye de changer ça, mais il y a encore des sports dans lesquels les femmes ne peuvent pas jouer et il y a encore des personnes qui pensent que les femmes ne sont pas assez fortes pour jouer à certains jeux », tranche Wafae El Menani.

Moins de racisme. Pour arrêter le racisme, il faut prendre des petits pas. Commencer par notre communauté serait une bonne idée. « Pour avoir un meilleur Manitoba, je pense que nous devrons essayer d'arrêter le racisme parce qu'il y a des personnes qui ne peuvent pas faire certains travaux à cause de leur couleur de peau », observe Wafae.

Arrêter l'intimidation. Commencer un système similaire à « Neighbours Watch » serait une bonne manière d'arrêter l'intimidation. Par exemple, si un élève est témoin d'une scène d'intimidation, il peut aller le dire à un de ses enseignants. « Je pense que nous devons essayer d'arrêter l'intimidation pour que les personnes se sentent mieux dans leur peau », remarque Nadia Kimery. « Il faut arrêter l'intimidation, je sais que c'est difficile de savoir qui se fait intimider, mais il faut essayer, car il y a beaucoup de personnes que je connais qui se font intimider et je ne veux pas que les personnes que j'aime se fassent intimider à l'école ou à la maison », ajoute Wafae.

Prendre soin de la Terre. Même si beaucoup de personnes ne le réalisent pas, prendre soin de la Terre est une chose très importante. Nous ne voulons pas devenir une ville polluée. « Pour améliorer le Manitoba, je pense qu'on devrait essayer de le rendre un peu plus propre, pour que ça soit un peu plus beau », recommande Nadia.

Donner de l'argent aux pauvres. Partout autour de nous, nous voyons des personnes qui réclament de l'argent désespérément. Ne pensez vous pas qu'il est temps de les aider? « Je pense qu'on devrait essayer le plus possible de donner de l'argent aux pauvres annuellement parce qu'ils ont besoin de notre aide », s'écrit Helena Masezar.

Ceci conclut ma liste de choses que nous pourrions ajouter ou changer au Manitoba. J'espère que vous pourrez prendre quelques-unes de ces idées en considération.

Bon mandat!

Djénéba Dosso
École Lacerte
Le 14 avril 2016

Madame, Monsieur,

Toutes mes félicitations d'avoir remporté ces élections provinciales. Je suis Elyse, une jeune femme impliquée dans le réseau jeunesse, et je vous écris de la part d'un groupe de jeunes dans des questions d'ordre social et politique.

Avant de vous écrire cette lettre, nous nous sommes renseignés et informés collectivement sur la politique provinciale du Manitoba. Nous avons pu apprendre et découvrir sur les différents partis politiques, l'histoire du droit de vote et l'importance de la participation électorale des jeunes au Canada.

Autour de la table il y avait une belle diversité culturelle, à l'image de la communauté francophone au Manitoba. Nous sommes ravis d'avoir l'opportunité de pouvoir vous suggérer nos idées.

Tout d'abord, il serait apprécié de nous permettre de créer un échange entre francophones par exemple entre Manitobains et Québécois afin d'améliorer et de faire valoir la visibilité des francophones au Manitoba.



Il est important pour nous de continuer d'appuyer l'intégration des immigrés pour leur permettre de s'épanouir dans notre pays.

Il a été question également d'inclure dans les programmes scolaires secondaires des heures d'éducation à la citoyenneté, dans le but de sensibiliser les jeunes à l'importance du vote.

Nous avons pu remarquer qu'il est primordial de soutenir les arts et les jeunes artistes en devenir afin de développer la culture de la jeunesse.

Il est ressorti de nos rencontres avec le groupe, qu'il est important d'améliorer les services pour les communautés éloignées des grandes villes, par exemple l'accès à l'eau potable dans les réserves...

Nous aimerions également avoir accès à davantage de services culturels bilingues à l'extérieur de Saint-Boniface.

En espérant que votre mandat vous permettra de répondre à nos demandes, nos tenons à vous dire que si vous souhaitez en discuter, nous serions enthousiastes à l'idée de pouvoir échanger avec vous sur ces différents sujets. Nous restons à votre disposition pour une rencontre.

Nos sincères salutations.

Cordialement,

Elyse Saurette et le groupe
Le 12 avril 2016



Monsieur le Premier ministre,

Tout d'abord j'aimerais vous féliciter, car se faire élire au poste de Premier ministre n'est pas un accomplissement facile. J'aimerais aussi saisir cette occasion pour vous souhaiter bon succès dans votre mandat. Toutefois, en tant que jeune engagé et inquiet pour sa province, j'aimerais partager quelques attentes et inquiétudes avec vous.

Premièrement, je suis francophone. Ma langue, ainsi que ma culture, m'ont grandement aidé dans mon cheminement comme individu. Cependant, j'ai constaté qu'il n'existe, à jour, aucune loi concernant les services en français, seulement une politique interne. Pour protéger nos droits aux services en français, il est important que votre gouvernement prenne la relève et fasse passer un projet de loi à cet égard. Le français est langue officielle pour une raison, et comme cette langue a grandement contribué à l'histoire de notre province, il ne faut pas l'oublier.

Plus généralement, il faut continuer à investir dans l'infrastructure de cette province. Surtout les autoroutes qui, dans leur état actuel, me donnent de l'embarras. Ne citez pas notre climat ou même nos conditions de sol comme excuse. Juste au sud d'ici, dans l'État du Dakota du Nord, les conditions routières sont bien meilleures et elles subissent, les mêmes conditions climatiques que nous. J'aimerais isoler deux exemples importants qui doivent recevoir notre attention immédiate.

Le Périmètre au sud de la ville de Winnipeg : ce chemin est un des chemins les plus dangereux que je connaisse. Il faut transformer ce corridor immédiatement en route à accès limité, et éliminer tous les feux de circulation, ainsi que les passages à niveau.

La Transcanadienne et l'autoroute 75 jusqu'aux frontières : ces routes doivent recevoir le même traitement que le Périmètre de Winnipeg. Des routes à haute vitesse comme celles-ci doivent être de plus haute qualité et doivent être d'accès limité pour les rendre plus sécuritaires. Pour défrayer les coûts je suggère un système de péage, qui fonctionne dans d'autres juridictions et qui fonctionneront ici aussi.

Finalement, puisque l'économie est toujours un des problèmes les plus mentionnés, j'aimerais que votre gouvernement fasse quelque chose à son sujet. Il faut trouver un moyen d'attirer plus d'entreprises ici au Manitoba. Ceci contribuerait énormément à la santé de notre économie. De plus, il nous faut de la main-d'œuvre et des consommateurs. Rehaussez le nombre d'immigrants qui sont accueillis chaque année. Cela ne ferait rien que du bon à notre économie.

Ce sont mes croyances que si nous traitons les priorités que j'ai mentionnées, nous serions bien positionnés pour affronter les autres problèmes dans notre société et notre province.

Bonne chance, monsieur le Premier ministre. Surtout, j'ai confiance en vous et je suis plein d'espoir pour l'avenir. Vous avez la chance d'améliorer de façon incroyable notre province et le choix est le vôtre.

Veuillez agréer mes salutations les plus distinguées,

Simon Reimer
jeune francophone
Le 12 avril 2016

NOS FRANCO-RÉALITÉS

ROGER LEGAL, OU LA CONVICTION DU RÔLE VITAL DES PARENTS

Ce que militer veut dire en 2016

Élevé dans le milieu très francophone du Sainte-Geneviève des années 1940 et 1950, Roger Legal reconnaît que le monde a grandement évolué depuis son enfance. Néanmois, le pédagogue à la retraite estime que la lutte pour assurer la vitalité du français à l'école et dans les familles conserve toute sa pertinence.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Roger Legal a « très favorablement » accueilli *Des voix qui rassemblent*, le rapport sur les cafés citoyens des États généraux de la francophonie manitobaine rendu public le 6 avril. Pour l'ancien doyen de la Faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface, les constats du rapport sont « solides et indéniables ».

« Il faut épanouir la francophonie en soutenant la relève par l'éducation en français. Et en incitant les personnes à communiquer en français entre elles. Les inquiétudes et aspirations exprimées dans le rapport rejoignent ma propre pensée sur l'éducation et l'importance de l'engagement pour le français. Les participants des cafés citoyens veulent des appuis en petite enfance, une meilleure qualité du français chez les enseignants et les élèves, ainsi que des programmes pour faire connaître l'histoire du Manitoba français.

« Cela me semble très familier. En 2012, j'en suis même venu à écrire un *Manifeste de l'éducation française au Manitoba*, un document que j'ai partagé à un grand nombre de leaders de la francophonie. Ce texte était le fruit des discussions entamées avec mes étudiants dans le cadre du cours de 2e cycle *Histoire de l'éducation française au Manitoba – Administration de l'école française en milieu minoritaire*, que j'ai enseigné à l'Université de Saint-Boniface. Les mêmes constats avaient été exprimés. »

Roger Legal estime « ne pas avoir toutes les réponses », mais croit pouvoir offrir quelques pistes de réflexion pour trancher le nœud gordien :

« Si on veut des gens plus engagés, il faut d'abord les aider à prendre conscience du passé. Comme les francophones de 2016, ceux de 1916 s'inquiétaient de leur avenir, à cause de la Loi Thornton qui avait rendu illégal l'enseignement du français dans les écoles. Chaque génération a eu ses défis à relever.


photo : Gracieuseté Roger Legal


photo : Daniel Bahuaud

Roger Legal : « Les bornes reculent toujours. À chaque époque ses défis. Il faut toujours militer. En 2016, il y a toujours de nouvelles cibles à atteindre. » (À gauche, Roger Legal dans les années 1980.)

« Il faut connaître les faits de notre histoire. Je me réjouis que le Bureau de l'éducation française monte présentement un cours d'histoire du Manitoba français. J'ai participé aux premiers élans de cette initiative, et j'estime que c'est un bon endroit où commencer, parce que ce cours ira rejoindre directement les élèves au secondaire. Ce sont eux, après tout, qui devront faire le choix pour le français dans leur vie d'adulte.

« Mais on peut imaginer la chose autrement, en faisant appel à notre identité francophone. En se tenant seulement à l'enseignement du français après 1916, on pourrait organiser des reconstitutions historiques, comme l'a fait Normand Boisvert avec des élèves de l'école à Notre-Dame-de-Lourdes. Et on pourrait organiser le partage de témoignages, en invitant les aînés qui ont connu l'époque dans la salle de classe. »

Né en 1946, Roger Legal figure parmi les francophones qui ont été éduqués « dans l'illégalité ».

« C'était facile, à Sainte-Geneviève. Je suis né dans un monde complètement francophone. Dès le berceau, la francisation se faisait facilement, sans aucune entrave. Tout se passait en français, dans une belle vie communautaire qui englobait l'école Dugas, l'église et la salle paroissiale. Côté engagement, j'admirais les sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe qui nous enseignaient. Les religieuses incarnaient l'effort et l'engagement tant recherché chez les participants aux cafés citoyens. Elles avaient des convictions francophones profondes. J'ai adoré ma première enseignante, sœur Simone Trudeau. Elle était toute jeune et ravissante. À cinq ans, je voulais la marier quand je deviendrais grand! »

Roger Legal a également rencontré des laïcs engagés pour la cause du français sur son parcours scolaire. « Mon cousin Gérard Desrosiers m'a enseigné de la 9e année à la 12e année, à l'école de Sainte-Anne. Il a été un mentor pour moi. C'était mon idole. Comme lui, j'ai voulu devenir enseignant. »

NOS FRANCO-RÉALITÉS

C'est ainsi qu'à la rentrée de 1967, Roger Legal s'est mis à enseigner à Sainte-Anne, dans son ancien secondaire. « C'était une époque stimulante. Le gouvernement du Premier ministre Duff Roblin venait d'adopter la Loi 59, qui restituait l'enseignement en français pour la moitié de la journée scolaire. Depuis 1955, on pouvait enseigner le français de la 4e à la 6e année, mais seulement un peu. Ce n'était pas assez, alors on se disait que la Loi 59 était un gain important. Avant 1955, les francophones revendiquaient le droit à l'enseignement en français. Après, ils voulaient plus de temps de classe. Après 1967, il était évident qu'il fallait l'enseignement en français à temps plein. »

À la demande du député de Saint-Boniface Laurent Desjardins, Roger Legal a effectué au printemps 1970 une tournée de toutes les communautés de la Division scolaire de la Rivière-Seine, histoire de sonder l'intérêt pour l'enseignement du français à 100 %.

« Le compte rendu des entrevues que les commissaires, les directions d'écoles, quelques enseignants et enseignantes, quelques parents et même les membres des conseils étudiants m'ont accordées a contribué, je crois, à l'adoption de la Loi 113, le 16 juillet 1970. Le gouvernement Schreyer a accordé l'enseignement du français à temps plein. On était soulagé. On se disait qu'avec cette loi, on serait en sécurité. Mais ce n'était qu'une loi permissive. On a vite compris qu'il faudrait encore lutter pour obtenir des écoles. La lutte a continué jusqu'à l'obtention de la gestion scolaire et la création de la Division scolaire franco-manitobaine. Mais la DSFM n'est pas une panacée non plus. On doit encore lutter. Pour la petite enfance. Pour des structures et des programmes qui assureront la qualité de nos écoles. Et il nous faut à tout prix trouver le moyen d'assurer la vitalité de la langue française dans nos familles! »

Pour Roger Legal, militer en 2016 signifie donc « sensibiliser les parents pour qu'ils en viennent à parler français entre eux et à leurs enfants d'âge préscolaire, de manière à ce que le français soit vraiment une langue première pour eux ».

« On ne doit pas lancer la pierre aux parents. Beaucoup d'entre eux travaillent en anglais. Ils ont de la misère à faire la différence entre le milieu du travail où ils sont obligés de fonctionner en anglais et le milieu familial. Ils n'ont pas fait le déclic. L'anglicisation se fait subrepticement.

« Il faut donc outiller nos familles, les sensibiliser à l'importance d'être exposées le plus tôt possible à la langue. Si j'étais encore directeur d'école, je rallierais mon personnel pour dresser un plan, en vue de rejoindre et mobiliser les parents sur cette question. Ce serait là que je commencerais, parce que les écoles de la DSFM ne se ressemblent pas toutes. Le Collège Louis-Riel n'est pas l'école Jours de Plaine. Chaque école étudierait avec ses enseignants les meilleures approches pour favoriser le français, et contacterait autant de parents que possible. L'idée serait jouable comme projet pilote : sessions d'information sur les bénéfices de la francisation très précoce, avec des résultats d'études, etc., à l'appui.

« Tout ça pour encourager les parents à faire un choix pour le bilinguisme. On sait que plus un enfant est exposé au français dès un bas âge, mieux sera sa réussite scolaire. On sait que connaître deux langues, trois langues et d'autres encore, contribue au développement du cerveau.

« Dans les familles exogames, il n'est même pas nécessaire pour le parent anglophone d'apprendre le français. Pour certains, ce serait d'ailleurs beaucoup demander. Mais si le parent anglophone encourage l'apprentissage du français à la maison dès le berceau, l'impact pour l'enfant sera énorme. Quel parent ne voudrait pas ça?

« Je me souviens d'un couple anglophone de Saint-Norbert, à l'époque où j'étais au début des années 1970, directeur adjoint responsable pour la maternelle à la 6e année à cette école. L'école comptait près de 1 200 élèves et abritait les programmes anglais, français, immersion et 50-50. Ce couple avait trois enfants en 2e, 4e et 6e années, qui avaient fait leur scolarité en anglais depuis la maternelle. Ces parents avaient exprimé un désir de voir leurs enfants passer au programme français. J'étais sceptique, mais mon prédécesseur avait acquiescé à la demande. Surprise : au bout de deux mois, les jeunes se tiraient très bien d'affaires. Leurs compétences langagières étaient à la hauteur des exigences du cours.

« Les parents avaient tout fait à la maison pour encourager leurs enfants. L'attitude des petits était imprégnée de leur projet. L'engouement des parents avait déteint sur les enfants.

« C'est comme ça qu'on réalise un projet de société. Les enfants sont des éponges. Ils absorbent les signaux verbaux et non exprimés de leurs parents. Si le milieu familial a été sensibilisé aux avantages du français, le développement linguistique des enfants sera davantage assuré. Même si les parents ne disent rien ».

« Ce n'est qu'une seule idée, liée à une seule facette du défi de l'engagement envers le français. Mais c'est, à mon avis, le genre de projet à proposer pour qu'ensemble, nous fassions du progrès. Commencer chez les tout petits, c'est une merveilleuse manière d'avoir le tout dans le sac. »

Un pédagogue sur bien des fronts

Roger Legal a été doyen de la Faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface, aujourd'hui Université de Saint-Boniface, de 1981 à 1997 avant d'y terminer sa carrière comme professeur de 1997 à 2001. De 1978 à 1981, il a été directeur de l'école Sainte-Anne, devenue école Pointe-des-Chênes. Auparavant, directeur adjoint de cette école, ainsi que directeur adjoint à l'École Saint-Norbert School (1972 à 1973) et directeur enseignant à l'École Richer School (1970 à 1972).

Roger Legal a notamment siégé au conseil d'administration (1990 à 1996) de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Il a également été membre et rédacteur du *Module d'expertise* à la Commission nationale des parents francophones (1990 à 1993).



IMAGINATION
INNOVATION
ESPRIT ENTREPRENEURIAL



Pour se faire un nom et une image

En remportant la Fosse aux Lions 2016, Rat River Sales pourra se recréer un nom et un logo plus à son image

La compétition était serrée le 13 avril dernier lors de la 5e Fosse aux Lions. « On a eu droit à une qualité exceptionnelle de projets, affirme le directeur général du CDEM (Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba), Louis Allain. Tous méritaient de gagner. »

C'est finalement Rat River Sales qui a conquis le cœur du jury après une longue délibération. Installée à Saint-Pierre-Jolys, Rat River Sales est la seule entreprise du Sud-Est manitobain spécialisée dans les armes à feu, notamment celles pour la chasse que beaucoup de Manitobains pratiquent dans la région.

Commandes spéciales, conseils d'experts à l'achat ou encore offre du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu, « nous répondons sous un même toit à tous les besoins dans le domaine de la chasse », affirme le copropriétaire de Rat River Sales, Daniel Malo.

Si l'entreprise a un grand potentiel de succès dans sa région propice à la chasse, encore faut-il pour cela qu'elle se fasse connaître. En effet, il y a quelques années à peine, Rat River Sales n'était pas une entreprise spécialisée dans les armes à feu mais dans la réparation de petits moteurs.

« Avec le chèque de 15 000 $ de la Fosse aux Lions, on va pouvoir changer notre nom et notre logo pour qu'ils correspondent mieux à qui on est et à ce qu'on offre », se réjouit son épouse et copropriétaire de Rat River Sales, Micheline Malo.

Daniel Malo, précise que « notre clientèle actuelle s'est constituée de bouche à oreille. On est heureux de recevoir des commandes de Dauphin, Kenora, Saskatchewan, et même d'Alberta et de Québec car on peut offrir des produits spécifiques, mais à l'inverse, encore trop souvent, on rencontre aussi des personnes qui nous disent qu'elles ne nous ont pas trouvé ou qu'elles ne savaient pas qu'on existait ».

Micheline Malo ajoute à ce propos qu'« avec l'argent de la Fosse aux Lions, on achètera également des panneaux publicitaires pour être plus visibles. De plus, on refera notre site Internet en y intégrant un espace pour les commandes ».

La valeur de 5 000 $ offerts en publicité par ***La Liberté*** dans ses pages devrait aussi contribuer à rehausser la visibilité des gagnants.



photo : Christian Calvary

Micheline et Daniel Malo, accompagnés de leurs enfants Justin, Serge, Luc et Patrick, ont reçu des mains du président du CDEM, Edmond LaBossière (à gauche) et du directeur général du CDEM, Louis Allain, le chèque gagnant de 15 000 $ de la Fosse aux Lions 2016.

« Notre rêve dans un an, confie le couple d'entrepreneurs, c'est d'agrandir notre boutique pour répondre à la forte demande, mais aussi pour inclure dans notre inventaire des articles de pêche. La chasse et la pêche, ça va souvent de pair. »



photo : Christian Calvary

Les gagnants de la Fosse aux Lionceaux 2016, Philippe Bellefeuille, Mario Savard et Miguel Gauthier, ont remporté 1 000 $.

Des Lionceaux à votre service… visuel

Miguel Gauthier, Mario Savard et Philippe Bellefeuille, de l'entreprise de design graphique et Web et maison de production vidéo Visual Lab, ont remporté le 13 avril dernier la deuxième édition de la Fosse aux Lionceaux, une compétition entrepreneuriale pour les 16-25 ans à l'image de la Fosse aux Lions. Ils sont ainsi repartis avec un chèque de 1 000 $.

« Grâce à cet argent, on va pouvoir augmenter notre inventaire d'équipement et donc offrir un service plus spécifique à notre clientèle, se réjouit Miguel Gauthier. Visual Lab est notamment spécialisé dans les vidéos promotionnelles et la captation d'évènements en direct.

« De plus, notre clientèle est bilingue, termine-t-il, donc c'est très bon pour nous de participer à des évènements du CDEM, comme la Fosse aux Lionceaux, pour les opportunités de réseautage que ça représente pour nous. »

Pour être maître de son vélo

Deux membres fondateurs de la Coop Vélo-Cité à Saint-Boniface, sa présidente, Janelle Delorme, et son trésorier, Eric Gosselin, sont venus présenter au jury de la Fosse aux Lions 2016 leur projet de création d'un atelier de réparation participative de vélos pour les cyclistes de la communauté.

« Notre but est de rendre les cyclistes autonomes et indépendants dans l'entretien et la réparation de leur vélo, annonce Eric Gosselin. Ce sera un lieu pour apprendre à s'occuper de son vélo, en français. »

« Il existe bien déjà d'autres ateliers à Winnipeg comme The Wrench, précise Janelle Delorme, mais ils sont beaucoup trop loin. »

Tandis qu'elle rassemble le financement nécessaire pour construire son local sur le campus de l'Université de Saint-Boniface, la Coop Vélo-Cité a déjà commencé ses activités dans un local temporaire.

Elle a des experts bénévoles à sa disposition, un accès à des vélos et à des pièces d'occasion, et elle compte une trentaine de membres, nombre qu'elle souhaite faire monter à 100 dès la première année. « Ce qui nous manque pour offrir un bon service, ce sont des outils spécialisés », conclut Janelle Delorme.

La Coop Vélo-Cité a remporté un premier chèque de 500 $ pour sa place de finaliste de la Fosse aux Lions 2016 et un second chèque de 500 $ en tant que coup de cœur du public.



photo : Mathieu Massé

Les finalistes de la Fosse aux Lions 2016 et le coup de cœur du public, Eric Gosselin et Janelle Delorme accompagnés des membres de Coop Vélo-Cité.

L'art de faire pleurer de joie à la portée de tous

Denis Devigne, fondateur de Vidday, a présenté au jury de la 5e Fosse aux Lions son projet de création d'une application qui permettra à tous de créer facilement et rapidement des montages vidéo de qualité professionnelle à partir de photos et de messages vidéo, afin de marquer les évènements de la vie en offrant un cadeau original, animé et personnalisé.

« J'ai vu plusieurs personnes pleurer de joie en recevant leur vidéo Vidday, révèle Denis Devigne. Mais offrir un tel cadeau inoubliable ne devrait pas être réservé à ceux qui s'y connaissent, c'est pourquoi je développe une application automatisée qui va simplifier le processus.

« Avec cette application, il sera possible en un clic d'envoyer sa photo ou sa vidéo pour l'intégrer au montage, en un autre clic de choisir un thème pour sa vidéo Vidday, en un autre, une musique, etc. Au final, on obtiendra un produit haute définition de qualité professionnelle », promet Denis Devigne.

Vidday a remporté un chèque de 500 $.

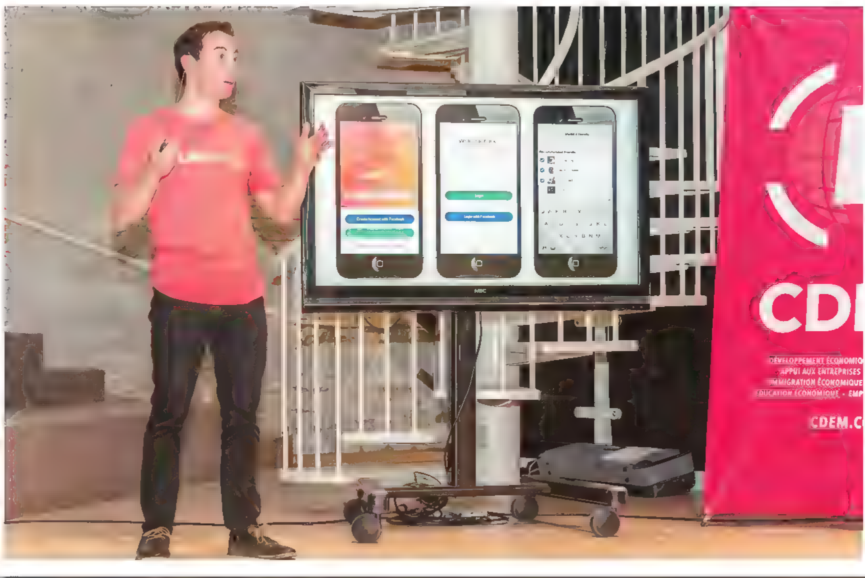


photo : Christian Calvary

Le finaliste de la Fosse aux Lions 2016, Denis Devigne.

Décorations sur mesure et de haute qualité

Finalistes de la Fosse aux Lions 2016, Julie Carriere et Christine Musick ont présenté au jury leur entreprise de création de panneaux décoratifs en bois de style rustique pour maisons, chalets et autres lieux de vie, Coco Kisses Distressed Designs.

Déjà très en demande du fait de la haute qualité de leurs produits, de la possibilité de créations sur mesure, ainsi que de leur capacité à offrir un service et un produit en français autant qu'en anglais, les deux partenaires d'affaires aimeraient créer un site Internet pour centraliser leurs produits et leurs commandes.

« Aujourd'hui, on reçoit des commandes sur Etsy, sur Facebook, sur Instagram et par courriel. C'est mélangeant, confie Christine Musick. En outre, sur le site Internet, les gens pourraient choisir directement leur message et leur finition. On y gagnerait du temps. »

Julie Carriere espère aussi « acheter de l'équipement spécialisé, notamment pour contrôler la poussière de bois. Ça me permettrait de travailler plus d'heures de suite sur les panneaux, et donc de répondre à plus de demandes. On a tellement de commandes que c'est de plus en plus difficile sans cet équipement de répondre à toutes dans un bon temps. Mais c'est un bon problème! »

Coco Kisses Distressed Designs a remporté un chèque de 500 $.



photo : Christian Calvary

Les finalistes de la Fosse aux Lions 2016, Julie Carriere et Christine Musick.

Un merci chaleureux à nos généreux partenaires. Votre appui est fort apprécié. Ensemble, nous avons réussi à produire une activité phénoménale!

ICI manitoba · LA LIBERTÉ Depuis 1913 · Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface · Université de Saint-Boniface, Une éducation supérieure depuis 1818 · Manitoba · RDÉE Canada · Division scolaire franco-manitobaine · Entreprises Riel

ÉTATS GÉNÉRAUX : LA PROCHAINE ÉTAPE

LA PERSPECTIVE DE BENOÎT HUBERT SUR LE RAPPORT DES CAFÉS CITOYENS

Il y en a déjà assez pour avancer

Pendant le Grand rassemblement du 23 avril, les participants vont entendre parler de « vision », « d'axes stratégiques », de « communauté ». *La Liberté* a parlé au consultant Benoît Hubert pour savoir ce qu'il entend par ces expressions, et obtenir sa perspective sur les prochaines étapes.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Votre firme, PGF Consultants, va animer la discussion. Il sera beaucoup question de « vision », « d'axes stratégiques » et de « plan stratégique ». Qu'entendez-vous par ces expressions?

« Une vision, c'est une aspiration collective. Ensemble, la communauté francophone devra se demander : *À quoi rêvons-nous pour l'an 2035?*

La vision, c'est donc la vue d'ensemble.

« Les axes stratégiques, ce sont les priorités qui vont permettre à une communauté de réaliser cette vision. Dans cinq ans, dix ans, 15 ans, etc. Vers la fin du Grand rassemblement, la communauté aura commencé à les établir. Pour y arriver, on a un outil important, le Rapport sur les cafés citoyens. Des pistes d'axes stratégiques potentielles y sont déjà présentes. Le public sera d'abord invité à accueillir le Rapport, pour ensuite le digérer et le commenter. Ensemble, on identifiera les éléments prioritaires qui pourront nous aider à nous donner une vision d'avenir. Il n'y aura pas de vote, mais avec ces priorités à l'esprit, PGF Consultants fera l'ébauche d'un plan stratégique communautaire. Avant l'été, nous visiterons les diverses communautés rurales et urbaines pour obtenir des commentaires et rajuster notre tir, s'il le faut. Le tout sera déposé et adopté à l'Assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine à l'automne. »

Quelle est l'origine de ces expressions?

« En 2000, le gouvernement fédéral de Jean Chrétien voulait encourager la fonction publique à s'orienter davantage vers des résultats concrets. Il fallait que les réflexions dans chaque ministère conduisent à des résultats. Et que chaque ministère rédige un rapport sur ses résultats. Donc, pour y arriver, la fonction publique s'est donnée un nouveau vocabulaire, entre autres dans un document intitulé ***Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes – Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada.***

« Chez PGF Consultants, on n'est pas très attaché à ce langage. On peut parler tout simplement de rêves et d'aspirations, de priorités et d'un plan pour les réaliser. Mais on reconnaît que ce langage fait partie du consensus actuel. Beaucoup d'organismes non gouvernementaux utilisent le même vocabulaire. C'est plus facile pour eux de transiger avec le Fédéral et les Provinces. »

Vous avez mentionné « communauté » à plusieurs reprises. Quel sens lui donnez-vous?

« Ma réflexion personnelle est qu'une communauté, c'est un projet de société exprimant une intention commune. Pour les francophones, ça pourrait être un vouloir vivre ensemble en français dans toutes les sphères de ce que peut vivre une personne.

« C'est aussi la somme des individus et des groupes, ainsi que la dynamique des interrelations qui agissent entre eux, au sein d'un plus grand groupe comme la francophonie. Plus simplement, on peut parler d'un regroupement de sous-groupes qui vivent leur attachement au français de différentes manières, les Métis, les francophiles, les immigrants, les Franco-Manitobains, par exemple. »

Pensez-vous que ce « regroupement de sous-groupes » est pour l'instant bien représenté?

« Quand plus de 1 500 personnes s'expriment dans des cafés citoyens, et que ces personnes ne font pas partie des Toujours-les-Mêmes, ce sont des voix importantes à considérer. Le Rapport sur les cafés citoyens nous assure qu'on a une bonne représentativité. Il permettra d'aller de l'avant. »



Archives La Liberté

Benoît Hubert, président de la firme de consultants d'Ottawa, PGF Consultants Inc.

CULTUREL

3E TOME D'UNE SÉRIE HISTORIQUE DE 5

50 ans de résistance au Manitoba français

L'historienne Jacqueline Blay vient de lancer aux Éditions des Plaines le troisième tome de son effort de longue haleine, publié sous le titre général *Histoire du Manitoba*.

Propos recueillis par
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net



photo : Bernard Bocquel

Une bonne centaine de personnes ont assisté au lancement du livre de Jacqueline Blay le 13 avril à la salle Antoine-Gaborieau du CCFM. Debout: Léo Robert, qui a présenté l'historienne et déjà lu le livre à plusieurs reprises; Joanne Therrien, des Éditions des Plaines; François Lentz, qui s'est minutieusement penché sur le manuscrit; et l'auteure Jacqueline Blay, qui a souligné que « les archives sont l'essence même de ce livre ».

Votre troisième tome est intitulé de Gabrielle Roy à Daniel Lavoie...

Ces deux personnages ont été choisis à dessein. Tout d'abord, Gabrielle, née en 1909, entame sa scolarité en 1916, alors que la loi Thornton entre en vigueur. On ne le sait pas encore, mais l'ironie est que la plus grande auteure canadienne est scolarisée en anglais ouvertement, et en français secrètement. Cette loi dont l'intention est de mettre fin à la présence francophone dans le paysage culturel et linguistique manitobain, va voir l'émergence d'un personnage littéraire d'une envergure insoupçonnée. Il me semblait intéressant de la placer au début du livre et d'avoir en parallèle, à l'autre extrémité, un personnage comme Daniel Lavoie, qui voit le jour 30 ans plus tard et qui, malgré des circonstances scolaires totalement différentes, va lui aussi porter le flambeau de la francophonie manitobaine, de façon différente, mais bien en harmonie avec son époque. Gabrielle comme Daniel apprennent dans leur jeunesse à garder leur identité bien confinée à la famille, à la paroisse et à l'école et, lorsqu'ils connaissent le succès dans le pays des ancêtres québécois, le Québec les récupère et les décrit comme des québécois. Ils perdent encore une fois leur identité alors qu'en fait ils ne cesseront jamais de vivre intérieurement et dans leurs œuvres au Manitoba.

Vous avez écrit sur une période où les sources primaires ne manquent pas...

En fait, les archives de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba ont subi des dégâts à cause de l'incendie des bureaux de la SFM en 1983. Donc il a fallu aller chercher dans d'autres fonds d'archives du Centre du patrimoine, comme ceux de Raymond Bernier ou, même, de Georges Forest, pour avoir certains documents extrêmement intéressants. Ce qui était fascinant dans ces sources primaires – et c'est là où l'historien pratique vraiment son métier – c'était de trouver et de lire des lettres de personnes qui n'écrivent que pour obtenir ou donner un renseignement, un conseil et qui, dans leur correspondance, révèlent tout un pan et un style de vie qu'on a de la difficulté à imaginer de nos jours. *La Liberté* est également un témoin précieux de ces années. Les difficultés que les francophones de cette époque ont traversées pour conserver et faire conserver la langue de leurs ancêtres feraient réfléchir bien de nos contemporains. Les sacrifices personnels, et parfois professionnels, sont frappants.

Comment avez-vous construit l'histoire que vous racontez?

Dans ce tome 3, le défi a été de donner autant d'information que possible parce qu'il y avait beaucoup, beaucoup de matériel primaire. L'histoire se raconte d'elle-même, il faut suivre le cours du temps : la loi Thornton, la fondation de l'Association, les campagnes de souscription, la formation et la vie d'une institutrice, la complicité du sous-ministre de l'Éducation, Robert Fletcher, la Première Guerre mondiale, la Dépression, puis la Seconde Guerre mondiale, les années Duff Roblin et leur impact sur l'Association. Il fallait suivre tout cela comme on suit un fil conducteur.

Un personnage ressort-il en particulier?

Il existe beaucoup de personnages qui sont présents dans ce livre dont, notamment, Joseph Honorius Daignault, qui a été pendant 20 ans le secrétaire général très dévoué de l'Association, ou encore sœur Luc d'Antioche, qui a eu un rôle pionnier dans l'immersion française et qui a dirigé d'une ferme main de femme de tête l'Académie Saint-Joseph. Mais on en rencontre d'autres, qui commencent leur carrière dans le tome 3 et que l'on retrouvera dans le tome 4, comme par exemple Georges Forest. Ils ou elles s'expriment dans leur quotidien et c'est fascinant de voir leur détermination dans ce Manitoba français qui cherche plus que tout à être pertinent aux yeux des gouvernements provinciaux. On observe aussi un changement fondamental d'attitude des chefs de file, lorsqu'en 1968, devant le tout nouveau Premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, ils ne mâchent pas leurs mots. Ils tiennent à ce qu'Ottawa joue pleinement son rôle de protecteur de la minorité franco-manitobaine et en cela ils sont vraiment les fils de l'Association.

Il vous reste deux tommes à écrire...

Il seront intitulés *Le réveil de Jean-Baptiste* et *Les héritiers de Lord Durham*. Ces tomes 4 et 5 verront la crise linguistique, les luttes scolaires, la naissance de la DSFM, mais aussi les États généraux de 1987-1988 et ceux de 2015-2016. La boucle sera alors bouclée et tous les francophones auront accès à l'essentiel de leur histoire, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs. C'est un outil d'inclusion, d'intégration, une contribution à l'ensemble de ce que, depuis les débuts, les francophones tentent de faire, et souvent réussissent, c'est-à-dire à faire entendre leur voix bien particulière dans ce pays de Louis Riel. En ce sens, ces 5 tomes ont été conçus comme un devoir de mémoire pour ne pas perdre ce qui a été préservé avec tant de ténacité.

Sudoku

PROBLÈME N° 501

2			3			6		4
			8					1
	6							
			1			7		
4		6			3	1		2
				5	4			3
3		2	4			9	1	
1								
	9			8				

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 500

9	4	8	3	2	5	7	6	1
1	3	6	7	8	4	2	9	5
7	2	5	1	9	6	4	8	3
6	8	1	2	3	9	5	4	7
2	5	9	4	6	7	3	1	8
4	7	3	8	5	1	6	2	9
8	9	2	6	7	3	1	5	4
5	1	7	9	4	2	8	3	6
3	6	4	5	1	8	9	7	2

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.

DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. La question qui suit s'adresse aux hommes : avez-vous parfois l'impression que les femmes sont un peu sorcières? Sinon, comment expliquer qu'elles trouvent toujours tout et pas nous? Par exemple, je cherche la mayonnaise dans le frigo : j'examine chacune des tablettes avec soin, mais la mayonnaise est introuvable. Alors, je crie à ma fiancée : « Cybèle, il y a plus de mayo? » Ce à quoi elle répond : « Première tablette au fond à droite. » Et elle est là! Comment ça se fait? J'avais regardé, je vous dis. À un autre moment, je cherche ma chemise bleue dans la penderie. Je passe méticuleusement, l'un après l'autre, chaque morceau de vêtement qui y est accroché et je dois me rendre à l'évidence : la chemise bleue n'y est pas. « Cybèle, est-ce que ma chemise bleue est au lavage? » J'ai à peine fini de poser ma question que ma bien-aimée se rend à la penderie, tasse quelques vêtements et, telle une magicienne, produit ladite chemise. Je vous jure, elle n'y était pas deux minutes plus tôt! Sainte-Égoïne! Je pense que je vais commencer à surveiller cette femme pour m'assurer qu'elle ne prépare pas de potions magiques, la nuit, quand je ne regarde pas. Quand j'ai parlé de cet étrange pouvoir à mon collègue Pierre-Paul, il m'a répondu :

Ma blonde est pareille comme la tienne! On devrait les introduire à M. Desmarteaux, il pourrait les embaucher pour qu'elles retrouvent nos outils sur le chantier!

Le français de Pierre-Paul est-il aussi bon que son idée? Voyez la réponse ci-bas.

Voilà, c'est tout, bonne semaine. Je vous laisse sur cette réflexion de mon cousin Félicien qui se demande lui aussi comment ça se fait que sa conjointe, Sacha, trouve tout pour lui : « Serait-ce que Sacha cache ce que je cherche sans que je le sache? »

Eddy Moidon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 870

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3									■			
4				■								
5								■				
6							■					
7		■							■			
8			■									■
9								■			■	
10					■							
11						■						
12									■			

HORIZONTALEMENT

1- Action de séparer.
2- Discourtois. – Abîmer.
3- Orifice d'évacuation de l'eau des têtards. – Vaut 100 mètres carrés.
4- Qui est sans défaut. – Relatives aux taureaux.
5- Montrent avec ostentation. – Il fut aimé par Galatée.
6- Lire de nouveau. – Électrode d'arrivée du courant électrique.
7- Allonger. – Venue au monde.
8- Infinitif. – Appuyons contre un support en faisant porter le dos.
9- Travaillent dur. – Personnel.
10- Pièce de charpente. – Stricts.
11- Dieu grec de la Mer. – Provoquée par un virus.
12- Arrangées en tresses. – Préposition.

VERTICALEMENT

1- Action de répandre.
2- Porte au compte de. – Manquer.
3- Qui a la forme d'une spirale. – Clairsemé.
4- Instrument de musique. – Longues énumérations.
5- Famille d'insectes. – Préposition.
6- Rirons d'une manière sarcastique.
7- Enduit durcissant. – Peintre français, né en 1904.
8- Ville de Hongrie. – Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc. – Tige cylindrique.
9- Possessif. – Prénom masculin. – Prénom masculin.
10- Étaieras.
11- Vers marins. – Bienheureux.
12- Nattée. – Tribu israélite.

RÉPONSES DU N° 869

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	S	A	L	I	V	A	T	I	O	N
2	N	A	T	I	O	N	A	L	I	S	A	I
3	T	R	E	M	I	E	■	I	R	E	■	P
4	E	T	R	E	■	S	D	■	A	■	P	P
5	R	H	A	R	B	■	R	A	N	A	L	E
6	T	E	D	■	R	H	E	N	A	N	I	E
7	E	X	I	G	E	A	N	T	■	T	A	S
8	X	■	A	L	T	U	N	I	T	E	S	■
9	T	I	N	E	T	T	E	■	A	N	S	E
10	U	N	■	R	E	A	■	A	I	N	E	S
11	E	C	U	■	L	I	E	R	R	E	■	S
12	L	A	R	S	E	N	■	C	E	S	S	E

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE

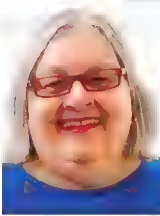
Ma blonde **est pareille à la tienne** ou **est comme la tienne**! On devrait les présenter à M. Desmarteaux, il pourrait les embaucher pour qu'elles retrouvent nos outils sur le chantier!

Les tournures *pareil comme* et *pareil que* sont du registre familier. D'ailleurs, *pareil* comme est redondant. Il vaut mieux utiliser *pareil à* ou *comme* tout simplement.

Dans cette phrase, le verbe *introduire* est un anglicisme

DEUX REGARDS SUR UNE PIÈCE

Nous étions témoins



Janine TOUGAS

J'entends les notes d'un piano à pouces africain. Un périscope rouge apparaît au-dessus d'une haute clôture verrouillée par un gros cadenas et une voix de jeune fille répète : « Coucou! Coucou! » Le petit garçon assis près de moi dans la foule rit de bon cœur pendant plusieurs minutes. Je crois que si sa mère ne l'avait pas retenu, il se serait jeté sur la scène pour répondre à cet appel enjoué.

« Répondre à l'appel » est le thème développé dans le texte captivant de France Adams, mis en scène dynamiquement par Irène Mahé sur une musique d'Edouard Lamontagne, qui nous envoûte tout au long de la pièce. Tendre la main, être vulnérable, se laisser connaître. Trouver et célébrer les choses qui nous unissent plutôt que celles qui nous séparent.

Katrine Deniset jouait Joëlle, franco-manitobaine du côté de sa mère et juive du côté de son père. Elle connaît les histoires de sa grand-mère juive, qui a vécu à l'époque des Nazis. Gislain Kibaga jouait Gloire, arrivé au Canada du Congo avec sa mère, ne sachant pas ce qui est advenu de son père. Il a vécu l'histoire de son pays en tumulte.

Les deux comédiens généreux nous ont complètement permis de rentrer dans leur monde.

L'auditoire, des bébés aux grands, a été captivé. Pourquoi? Parce que nous étions témoins de ce qui est au cœur de l'histoire d'être vraiment humain.

Au cœur de l'histoire, avec sa grande joie de vivre, nous appelle à continuer d'ouvrir la porte pour aller rencontrer cette personne de « l'autre côté » de la clôture.

Un bijou que Le Cercle Molière nous a monté et qui mérite de rayonner encore et encore dans nos écoles et dans nos communautés!

Ouvrir une porte



Bertrand NAYET

Quand j'avais douze ans, mon prof de français, monsieur Panis, nous répétait « Une image simple est une image forte. »

Quoi de plus simple qu'ouvrir une porte!



photo . Gracieuseté Hubert Pantel/Cercle Molière

De gauche à droite : Gislain Kibaga (Gloire) et Katrine Deniset (Joëlle).

Une belle image claire et puissante. Elle reste en notre esprit bien après la fin d'*Au cœur de l'histoire*. Une porte qui s'ouvre vers l'autre.

Deux enfants, Joëlle (Katrine Deniset) et Gloire (Gislain Kibaga), deux cultures : la première juive, franco-manitobaine et le second nouvellement arrivé de la République démocratique du Congo. Pour se découvrir et se connaître, ils devront reconnaître et briser les chaînes qui les retiennent. Vous savez, les douleurs, les chagrins, les peurs, ces histoires qui pèsent sur les épaules et sur les cœurs. Pas évident. Ni pour des gamins, ni pour personne. On aurait plutôt tendance à se barricader.

L'interprétation est naturelle, candide, pétillante, aucune caricature dans les jeux. Un bémol, Kibaga gagnerait à travailler sa diction, mais ses émotions, comme celles de Deniset, d'une justesse! Une mise en scène d'Irène Mahé rythmée, un décor ludique, des projections vidéo texturées qui situent le huis clos des enfants dans les drames des grands.

Gloire et Joëlle se découvrent, apprennent que malgré le poids de l'Histoire, ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare. C'est là toute la simplicité et la force de l'œuvre de France Adams. Un message qui mérite d'être diffusé.

Clin d'œil du hasard? La présentation d'A*u cœur de l'histoire* coïncide, à deux semaines près, avec les États généraux de la francophonie manitobaine. Je me plais à croire qu'il s'y ouvrira autant de portes qu'entre la p'tite Joëlle et le grand Gloire.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme. **Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!**

CITATION DE LA SEMAINE



Benjamin Loewen, 8e année, École Sainte-Agathe

« J'aime l'orchestre, car on se fait des amis. À l'école, je suis le seul de ma classe qui fait du violon sérieusement. Ici, j'ai enfin trouvé beaucoup d'autres jeunes qui sont aussi passionnés que moi. On a les mêmes intérêts. »



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

RÉGION URBAINE

En chaîne et en chœur

Lors de la Journée rose contre l'intimidation le 13 avril, les élèves et le personnel de l'École Lacerte, habillés de rose, ont créé une longue chaîne humaine qui a traversé les couloirs et les étages. En chœur, ils ont chanté *Ils me disent*, une chanson sur l'intimidation inventée par les enseignants de 8e année Kelly Moore et Christophe Candas.

Les élèves de 8e année ont d'ailleurs aidé à organiser l'évènement. « On est allé dans chaque classe la veille, pour expliquer comment l'intimidation nous affecte et comment la Journée rose a commencé en Nouvelle-Écosse », raconte Evan Laurencelle.

Sa camarade de classe, Imane Elaaji, se réjouit elle aussi d'y avoir pris une part active. Entre autres, elle a filmé la chanson avec d'autres élèves. Plus tard, un montage de toutes les vidéos sera fait.

« Cette journée est importante, car il y a encore beaucoup de gens qui sont victimes d'intimidation, révèle-t-elle. Evan et moi en connaissons tous les deux. Il faut arrêter ça, et le message est plus fort quand c'est une journée spéciale. C'était aussi une bonne idée de le faire en chanson, car on a pu chanter tous ensemble et après, les paroles nous restaient dans la tête! »

Les 8e années ont également lancé un projet de billets « Je m'excuse… », « Je regrette… » et « Je pardonne… ». Les élèves étaient encouragés à venir chercher des billets et à les compléter de façon anonyme. Ces billets ont ensuite été collés sur de grands chandails roses affichés dans les classes.

« On voulait que les élèves se souviennent de ne pas intimider, mais plutôt de s'excuser et se pardonner pour être amis, explique Evan Laurencelle. Intimider, ce n'est pas *cool*. Ça baisse l'estime de soi d'une personne juste pour le *fun*. C'est cruel et méchant. »

« Et même quand on est juste témoin d'intimidation, c'est important de ne pas regarder et partir, estime Imane Elaaji. C'est aussi pire d'être témoin et ne rien faire que d'intimider. »



photos : Camille Harper-Séguy

Les élèves et le personnel de l'École Lacerte ont formé une chaîne humaine dans l'école pour chanter en chœur contre l'intimidation.

À NOTER



ACTIVITÉS SCOLAIRES

21 et 22 avril,
Rencontre JMCA – OUEST,
à l'école La Source

22 avril,
Championnats divisionnaires de badminton,
7e et 8e années

25 avril,
Championnats divisionnaires de badminton,
9e et 10e années

25 au 27 avril,
Camps Mathématiques, Technologie et Sciences (MTS), Camp Assiniboia,
5e année

2 au 6 mai,
Festival théâtre jeunesse,
CCFM,
7e à 12e années

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 27 avril à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉS

13 mai,
perfectionnement professionnel,
congé pour tous

Avis aux parents de la DSFM : Afin d'être avisé des annulations de transport scolaire, des fermetures d'école ou des retards d'autobus, pour cause de situations d'urgence ou d'intempéries, abonnez-vous à **Twitter (#DSFM_ALERT)**.



PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



LIVRE EN FRANÇAIS PRÉFÉRÉ

Le 23 avril prochain, ce sera la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, une journée pour rappeler au monde de découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la lecture et pour reconnaître la contribution de certains auteurs à faire évoluer la société.

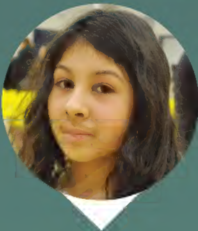
Quel est le livre en français préféré des élèves de la Division scolaire franco-manitobaine?





Nova Cooper, 3e année, École Saint-Joachim

« J'aime les livres de la collection Croque-mitaine. Ce sont des histoires qui font peur. Elles sont toutes différentes mais dans une, ça se passe dans un cinéma qui est brisé et chaque fois que tu regardes un film, tu vas dans le film. Il y a aussi des araignées géantes. C'est très bizarre. Et à la fin, ça demande toujours « As-tu eu peur? » Mais moi, je n'ai pas eu peur! Je ne fais pas de cauchemars. J'aime lire et c'est drôle de lire quand on a peur de se faire manger. Ça me fait rire. J'ai toujours aimé ça, et aussi les histoires d'aventure. »



Andréa Villar, 5e année, École communautaire La Voie du Nord

« Mon livre préféré, c'est ***La quête de Despereaux*** (de Kate DiCamillo, traduction de Luc Rigoureau). Je l'ai aimé car c'était intéressant, il y avait beaucoup d'action. J'aime lire en français. »



Mia Bestvater, 4e année, École Lacerte

« J'aime les livres de Thea Stilton. Ce sont des souris qui vont vivre des aventures. Il y en en beaucoup, mais ma préférée est une qui parle qu'ils ont découvert un nid de tortues abandonné et ils les aident à aller dans l'eau sans que les prédateurs les mangent. J'aime les tortues et les souris, car elles sont mignonnes. Mon animal préféré est la chauve-souris, c'est proche de la souris! Mais je change souvent d'animal préféré. »

PROVINCIAL

Des élèves à l'orchestre

Plusieurs élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont un tel talent musical qu'ils étaient dans les rangs des Winnipeg Youth Orchestras le 11 avril à la salle du Centenaire pour un concert de fin d'année de haut calibre.

C'est le cas notamment de l'élève de 5e année à l'École Noël-Ritchot, Arianna Plante, de celui de 8e année à l'École Sainte-Agathe, Benjamin Loewen, et de celles de 10e année au Centre scolaire Léo-Rémillard, Melissa Luna et Émilie Nantel. Tous les quatre violonistes, ils sont membres de l'orchestre à cordes Youth Strings depuis respectivement un, deux, trois et un an.

« À l'orchestre, on apprend comment jouer avec d'autres, à mettre notre musique ensemble, explique Émilie Nantel. C'est difficile au début, mais après c'est plus facile. »

« Quand tous les instruments jouent ensemble, c'est vraiment *cool* », assure Arianna Plante. Benjamin Loewen partage son enthousiasme : « Sans l'orchestre, on n'aurait pas l'opportunité de jouer ensemble avec d'autres violons et moi, j'aime mieux jouer à plusieurs qu'en solo. »

En outre, à plusieurs, il est souvent plus facile de s'attaquer à des pièces plus impressionnantes, « comme ***Pilgrim's March*** de Mendelssohn, précise Melissa Luna. C'est un long morceau très complexe, avec plusieurs parties. Je suis fière de l'avoir joué! »

Si le produit final est source de motivation, les autres instrumentistes le sont également. « J'aime l'orchestre, car on se fait des amis, remarque Benjamin Loewen. À l'école, je suis le seul de ma classe qui fait du violon sérieusement. Ici, j'ai enfin trouvé beaucoup d'autres jeunes qui sont aussi passionnés que moi. On a les mêmes intérêts. »

Le Winnipeg Youth Orchestras représente trois orchestres, qui à eux trois comptaient en 2015-2016 six élèves de la DSFM. En 2014-2015, ils n'étaient que trois.



photo : Camille Harper-Séguy

De gauche à droite : Melissa Luna, Arianna Plante et Benjamin Loewen. Absente de la photo : Émilie Nantel.

EMPLOIS ET AVIS

PARENTY REITMEIER
TRANSLATION SERVICES

Poste à combler

Travail de bureau
Poste bilingue
(français et anglais)
Poste à temps plein

Habiletés requises :

- maîtrise de la langue française et anglaise, parlées et écrites;
- bonne connaissance du logiciel MS Office;
- bon sens de l'organisation et des échéanciers;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonnes aptitudes pour le travail d'équipe.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Parenty Reitmeier Inc.
605, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2R1

Courriel :
joanne.r@prtranslation.com
Télécopieur :
204 237-9997

GARDERIE LES PETITS AMIS DAY CARE INC.

La Garderie Les Petits Amis est à la recherche
d'éducateur(trice)s ASJE ou EJE II
Postes à temps plein

Les personnes intéressées doivent :

- posséder la certification d'assistant au service de la jeune enfance ASJE ou
- posséder un diplôme EJE II ou EJE III;
- être bon(ne)s communicateur(trice)s;
- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit;
- démontrer la capacité de travailler en équipe;
- être responsables et avoir un moyen de transport.

Nous offrons :

- un salaire de 16,50 $/heure pour EJE II ou EJE III;
- un salaire de 11,30 $/heure pour ASJE;
- une assurance de Groupe à travers Desjardins Financial Security;
- un plan de pension, Multi-Sector Pension Plan.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et trois noms de référence à :

Direction
Garderie Les Petits Amis
88, chemin Arena
Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba) R5H 1G6
Téléphone : 204-422-8933 • Télécopieur : 204-422-6116
Courriel : garderie@mymts.net

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Adjoint administratif ou adjointe administrative

Relevant du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, la personne choisie gère le bureau du vice-rectorat, apporte un appui administratif aux unités académiques et fournit un soutien administratif et logistique auprès du corps professoral. En moyenne, 50 % du temps est consacré, en priorité, au service du vice-rectorat et 50 % du temps au service des unités académiques et du corps professoral.

Responsabilités générales :

- Gérer le bureau, le calendrier et le système informatique du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche tout en assurant la discrétion nécessaire en ce qui concerne les informations confidentielles;
- Assurer les services de réception, au téléphone et en personne, et répondre aux demandes du public et du personnel;
- Voir à la logistique des déplacements et des réunions;
- Appuyer et coordonner le travail des comités et des groupes relevant du vice-rectorat;
- Appuyer les adjoints et adjointes du secteur Enseignement et Recherche;
- Participer à des activités et siéger à des comités pour le bon fonctionnement de l'Université dans son ensemble;
- Assurer un appui administratif au corps professoral et gérer le fonds de développement professionnel;
- Voir à la préparation des examens, au bon fonctionnement des équipements de travail et assurer un appui administratif aux unités académiques, particulièrement en ce qui concerne la modification de cours et de programmes.

Compétences requises :

- Diplôme en gestion de bureau ou l'équivalent en expérience de travail;
- Un minimum de trois ans d'expérience dans le soutien administratif auprès d'un cadre;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- Excellente connaissance des applications Microsoft Office;
- Avoir un excellent sens de l'organisation, le souci du détail, un esprit d'initiative et d'autonomie, un esprit d'équipe;
- Pouvoir traiter avec un public varié en faisant preuve de professionnalisme, d'entregent et de jugement;
- Démontrer la capacité de gérer des tâches multiples et de travailler sous pression.

Rémunération : selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 25 avril 2016 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Actionmarguerite
Service & Compassion

Joignez l'action!

Intervenante ou intervenant en soins spirituels
0,8 etp, temps partiel

Actionmarguerite est un symbole d'excellence du service et de la compassion. En partenariat avec l'Office régional de la santé de Winnipeg, nous offrons des soins et des services de longue durée pour aînés et pour personnes atteintes de démence ou ayant des troubles de comportement, en plus d'une unité dédiée pour adultes souffrant de lésion cérébrales acquises. En communauté nous offrons des services et des programmes pour personnes semi-autonomes et à plus de 150 clients inscrits à un programme de jour. Nos 900 employés, héritiers de la mission de respect et d'excellence des Sœurs, sont engagés dans le service à la clientèle d'aujourd'hui et de demain.

L'intervenante ou l'intervenant en soins spirituels, membre de l'équipe interdisciplinaire, est responsable d'offrir l'accompagnement spirituel et religieux adaptés aux besoins des résidents. L'intervenante ou l'intervenant en soins spirituels est également responsable de la promotion des valeurs de nos fondatrices, les Sœurs, ainsi que contribuer à la qualité des soins de longue durée, selon les normes de Santé Manitoba.

Les critères de sélection du candidat ou de la candidate seront selon une combinaison de qualifications et d'équivalences suivantes :

- Diplôme universitaire dans une discipline connexe;
- Éducation pastorale clinique (EPC) ou l'équivalent;
- Diplôme souhaité obtenu à l'issue d'un programme d'études théologiques ou pastorales, ou l'équivalent, souhaité, ou combinaison d'études pertinentes et(ou) d'expérience de travail;
- Habileté à communiquer dans les deux langues officielles (français et anglais) est requise;
- Expérience connexe en leadership et efficacité de la mission;
- La préférence sera accordée aux personnes qui possèdent de l'expérience dans le secteur spirituel.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ en confidence à
action@actionmarguerite.ca

Ou visitez notre site web à http://www.actionmarguerite.ca/fr/careers/employment-opportunities/

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire et la copie originale de votre certificat de vérification des mauvais traitements infligés aux adultes antécédents jugée satisfaisante par l'employeur.

PETITES ANNONCES

LE CHALET DE LA BROQUERIE

DIVERS

LE CHALET DE LA BROQUERIE, INC.
Suites de disponibles – vie assistée
Le Chalet de La Broquerie, une résidence pour personnes âgées située à La Broquerie a des suites de disponibles dans la phase III – vie assistée. Les suites d'environ 600 pieds carrés incluent un petit frigo, un micro-onde, une grande chambre à coucher, et une salle de bain privée avec une grande douche. Dans la phase III, nous offrons deux repas par jour (dîner et souper) 365 jours par an et les services d'entretien ménager. Si vous aimeriez en savoir plus, s'il vous plaît appelez le bureau au 204-424-5892 entre 8 h et 16 h du lundi au vendredi. Le Chalet de La Broquerie est un projet avec Logement Manitoba et nous offrons un loyer subventionné basé sur votre revenu annuel.
351-

À LOUER

CHALET À LOUER : Plage Albert, Manitoba (à 1 heure 20 minutes de Winnipeg). Chalet meublé de 1 200 pi², 4 chambres à coucher, très propre, à proximité (8 minutes à pied) de la plage. Contactez Nancy ou Gérald au 204-231-9322.
352-

693, SAINT-JEAN-BAPTISTE : 2 chambres, 980 $/mois, eau, chauffage et stationnement compris. Disponible le 1er mai. Tél. : 204-231-0143.
353-

APPARTEMENTS À LOUER À OTTERBURNE : 2 chambres à coucher. À partir de 750 $/mois + électricité. Disponibles immédiatement. Contactez Roger Robidoux au 204-981-8159.
354-

COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

AMBER WSIAKI

Je suis faible, Dieu est fort

Avec mon travail à l'École d'évangélisation j'ai fait plusieurs présentations, et j'ai animé plusieurs retraites récemment. En y ajoutant le travail que je fais en pastorale jeunesse à ma paroisse, je me suis retrouvée avec plusieurs semaines très remplies dernièrement. Malheureusement, quand je suis si occupée, je n'ai pas autant de temps que j'aimerais pour me préparer. Un engagement que j'avais était de préparer des jeunes à la confirmation. À notre dernière classe, j'avais un plan, mais après quelques minutes j'ai compris que les jeunes avaient besoin de quelque chose d'autre, car ils ne participaient pas à la discussion, et ils semblaient ennuyés. Alors j'ai laissé l'Esprit Saint me guider pour improviser une différente leçon, et je regrette de ne pas l'avoir fait dès mes premières leçons, car c'était un grand succès!

J'avais décidé d'être honnête avec les jeunes, témoignant de ma relation avec Dieu et des raisons pour lesquelles je suis toujours catholique. Nous sommes allés dans l'église, je leur ai parlé de l'Eucharistie et de la Présence de Jésus dans chaque église catholique. Nous avons pris du temps pour prier en silence devant le tabernacle, et à la fin de la classe, un jeune garçon voulait me remercier d'avoir enseigné les cours de confirmation. Devant les autres jeunes il a dit : « Madame, c'est comme si t'es Yoda et nous sommes tes apprentis, et à notre confirmation nous recevrons des sabres spirituels. » J'étais émue au point de manquer de mots. Quel compliment!

(Pour ceux et celles d'entre vous qui ne connaissez pas Star Wars, Yoda est leur chef, connu comme le plus sage et intelligent de tous. Si quiconque veut apprendre à se battre pour le bon côté, c'est avec Yoda que la personne s'entraînera, et l'arme utilisée est un sabre laser. Donc, lorsque l'on est comparé à Yoda, c'est très souvent un gros compliment.)

J'étais touchée par le fait que ce garçon semblait avoir compris que la confirmation n'est pas une destination ou une fin, mais le début d'une mission. « S'entraîner » en tant que catholique nécessite que nous prions et que nous nous renforcions par des moyens spirituels, car c'est la meilleure façon de se défendre contre le Mal et de faire des disciples (ce qui est la mission de tous les baptisés; voir Matthieu 28, 19). C'est une des raisons qui fait que les catholiques croient qu'il est absolument nécessaire de se rassembler chaque dimanche, au lieu de juste se contenter de prier tout seul chez soi. Nous avons besoin de nous réunir afin de nous encourager et de nous rappeler que nous ne sommes pas seuls dans cette bataille contre le Mal.

En réfléchissant, je me suis rendue compte que je n'avais jamais parlé explicitement de bataille spirituelle lors des cours de confirmation. Et c'est là que je me suis aussi rendue compte que Dieu a réussi à parler à travers moi et à travailler dans les cœurs de ces jeunes, et ce malgré mon horaire surchargé!

En rentrant à la maison, Dieu a ouvert mes yeux pour voir que, dans plusieurs situations récentes, Il a réussi à toucher la vie des personnes qui participaient à une retraite ou une autre expérience spirituelle menée par moi ou l'École d'évangélisation. À vrai dire, plusieurs personnes ont vraiment apprécié ces expériences, et quand on me remercie, cela me touche. Mais, dans ma voiture après cette dernière classe de confirmation, j'ai compris que c'était Dieu qui était à la source du succès de ces évènements. C'est comme si Dieu me disait, « Tu vois? Je suis si puissant! Je peux quand-même réussir à inspirer des personnes dans leur foi, même si tu es moins préparée que tu ne le voudrais. Je suis qui je suis. » En un instant, j'ai compris à nouveau la grandeur, la puissance et la splendeur de Dieu. Et je me sentais comme si je n'avais aucun mérite au fait que Dieu puisse se servir de moi pour répandre sa Bonne Nouvelle, car je ne priais pas beaucoup récemment et j'avais très souvent une mauvaise attitude. Mais c'est ça la miséricorde! Dieu nous démontre son amour et nous aide dans la vie sans que nous le méritions! La miséricorde n'est pas méritée, et Dieu a été très miséricordieux avec moi récemment. Certes, je ferai de mon mieux pour prier chaque jour et dire non à certains engagements afin de donner mon 100 % pour d'autres, mais si je réussis dans un projet – qu'il soit religieux ou non – c'est Dieu qui me donne de réussir.

Mon horaire n'est pas beaucoup plus léger, mais mon cœur comprend très bien qu'avec Dieu, tout est possible.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

JUSTYCE STREMBLE, BILINGUE PAR CHOIX

Quand chanter mène au français

Justyce Stremble, 16 ans, a épaté le public à la Chicane Électrique 2016 du 100 Nons avec ses interprétations des chansons de Cœur de Pirate. Portrait d'une bilingue par choix.



Ruby Irene PRATKA

presse3@la-liberte.mb.ca

Justyce Stremble savait depuis son plus jeune âge que le chant ferait partie de sa vie. « Quand j'avais 7 ou 8 ans, ma mère était souvent en train de chanter dans la cuisine, et je l'imitais. Elle a toujours tenu pour acquis que je ferais du chant. »

Dès le début, cependant, la jeune chanteuse s'est heurtée à un obstacle assez formidable : sa propre timidité. « J'adorais chanter, mais j'avais peur de chanter devant les autres. J'étais carrément bloquée par ma peur et je ne pouvais rien y faire, jusqu'au moment où je me suis rendue compte que je voulais absolument le faire. Alors j'ai foncé. Après ça, j'ai fait tous les spectacles que je pouvais. Cette expérience m'a montré qu'on peut accomplir pratiquement n'importe quoi si on a assez de motivation. »

Au secondaire, Justyce Stremble découvre le français et décide d'élargir son répertoire. « Ça fait seulement deux ans que je prends des cours de français. J'ai la chance d'avoir une professeure qui encourage ses élèves à parler français chaque jour, et qui me donne le goût de l'améliorer. Quand elle a appris que j'aimais chanter, elle m'a parlé de la Chicane électrique. Elle a dit que ce serait un défi sympathique. En fait, c'est un défi énorme, mais j'adore avoir un projet sur lequel je peux travailler constamment.

« Elle m'a aussi recommandé quelques artistes, et je les ai adorés, surtout Cœur de Pirate. D'ailleurs, je suis vraiment déçue que je n'aie pas eu l'occasion d'aller voir Cœur de Pirate quand elle est venue au Centre culturel franco-manitobain pendant le Festival du Voyageur. »

Justyce Stremble en est à sa deuxième Chicane électrique. « L'année dernière, j'étais tellement nerveuse, parce que je ne parlais pas assez bien le français. On me parlait lentement et c'était clair qu'on voulait m'aider. Ça m'a donné la confiance de revenir cette année. « Justyce donne aussi beaucoup de crédit à ses mentors, Rayannah et Renée Lamoureux, qui l'ont aidée à travailler non seulement ses chansons, mais aussi sa présence sur scène. Un apprentissage intense qui a porté fruits.

« Ma première fois à la Chicane électrique, il y avait une cinquantaine de personnes. Cette année, quand j'ai vu la grande foule qu'il y avait au Festival du Voyageur, j'étais sous le choc! Mais j'ai adoré. Je le ferai encore. Je dis ça parce que je veux qu'on me connaisse un peu plus comme artiste dans la communauté francophone. Je veux aussi améliorer mon français et appuyer les artistes franco-manitobains. Ils sont vraiment formidables. »

Si elle préfère, pour le moment, donner ses entrevues dans la langue de Shakespeare, son affection pour le français va clairement plus loin que son admiration pour Cœur de Pirate. « Je pense que la langue est tellement belle. Nous avons des racines franco-manitobaines dans notre famille, et une de mes grand-mères est bilingue. Sauf qu'il n'y a personne chez nous qui parle français au quotidien. Pourtant, je tiens vraiment à être bilingue un jour. »

Prière à Sainte-Anne

FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois « Je vous salue Sainte-Anne » par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier contenant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

D. L.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.

SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL

(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE

Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

---

100 ANS

Brunet Monuments inc.

4e Génération

La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.

www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

L'AGENT IMMOBILIER DES FRANCO-MANITOBAINS

DANIEL VERMETTE

Vente de maisons — SERVICES EN FRANÇAIS

255-4204

www.danvermette.com

RE/MAX performance

ÉQUIPE IMMOBILIÈRE LANSARD

Services immobiliers complets
Nous offrons le service en français
204-294-5195
www.lansardgroup.com

François Lansard, agent immobilier — Powell Property Group — Chanel Lansard, agente immobilier

---

Nicole Landry-Milner

204-255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com

Children's Miracle Network — RE/MAX Performance Realty

---

41 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Servicio en español | Service en français

RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Courtière immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com

ROBIDOUX REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES

ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

Dianne **BOURBONNAIS**

204 941-3213

BOURBONNAIS REAL ESTATE

Service bilingue
bourbonp@mts.net

Darren, agent immobilier — Brigette, adjointe agréer

Pour tous vos besoins en immobilier, contactez l'équipe de la famille.

DARREN DESROCHERS
204 297-0229

www.darrendesrochers.com — RE/MAX performance — darrendesrochers@remax.net

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TLR — ÉTUDE TEFFAINE LABOSSIERE RICHER LAW GROUP

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925–1900
Télécopieur : 204 925–1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823

AIKINS CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

LA LIBERTÉ

PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %
NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA



OFFRE DE SERVICES
PROFESSIONNELS
en communications

LA LIBERTÉ RÉD

s'occupe de tout pour vous de A à Z

Vous avez besoin :

- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de metttre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823